REGARD SUR NOTRE PATRIMOINE

Le Marais poitevin *des Deux-Sèvres*

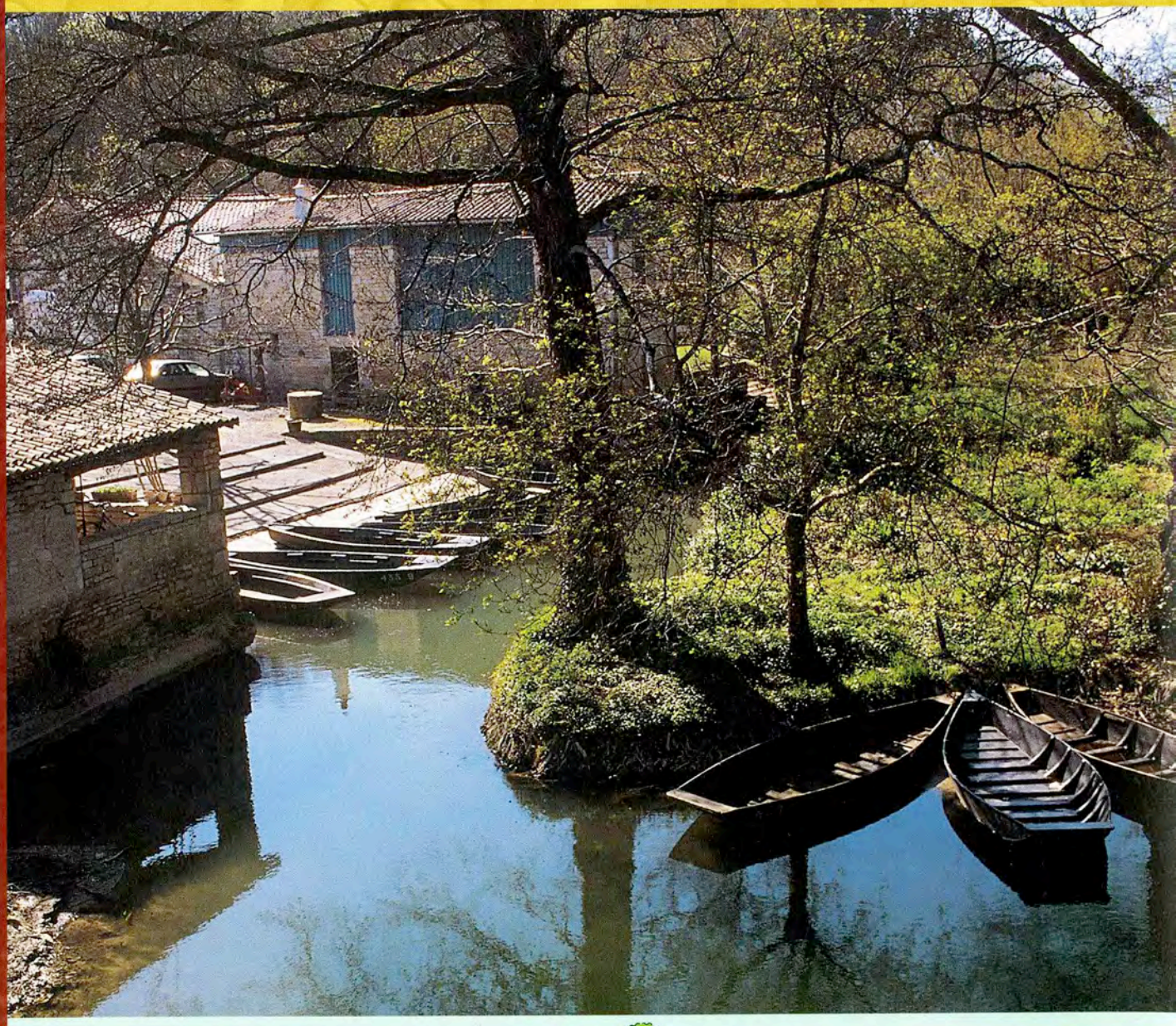

Pays du Marais Poitevin des Deux-Sèvres

Ce regard sur le patrimoine architectural du Marais poitevin des Deux-Sèvres s'inscrit dans le cadre des opérations dynamiques de valorisation du Marais. Le patrimoine bâti et les sites villageois font partie de notre quotidien ; lieux de mémoire et cadre de vie, ils constituent une ressource comme élément d'un pays d'accueil. Une gestion cohérente et harmonieuse du paysage suppose une attention toute particulière à l'aspect des constructions et au maintien des richesses des bourgs, villages et hameaux. Le corps de règles établi dans les documents d'urbanisme des communes s'applique à tous.

Le présent document de recommandations les complète pour les illustrer et leur donner tout leur sens.

Ségolène Royal

Présidente du Syndicat de Pays
du Marais poitevin
des Deux-Sèvres

Un regard, des enjeux...

Volumes simples, couleurs douces, tuiles "tige de botte"... Voilà quelques caractéristiques de l'habitat traditionnel du Marais poitevin.
Le souhait de ce cahier est de fournir à chaque lecteur et utilisateur les clés pour discerner et comprendre les détails architecturaux caractéris-tiques, propres à cette région. Les enjeux sont importants :

• La sauvegarde du patrimoine bâti

Deux qualités essentielles se dégagent du cadre de vie maraîchin :

- Unité et diversité :
Autrefois, les habitants du marais utilisaient tous, en général, des matériaux et des techniques identiques : bardages bois, terre cuite, savant dosage de maçonnerie... Cela donne un aspect unitaire et homogène à l'ensemble des constructions malgré certaines caractéristiques propres aux habitations villageoises ou bourgeoises que nous allons découvrir dans ces pages.

- Calme, couleur et modestie du cadre de vie :
La maison maraîchine trouve sa véritable identité dans le lien étroit qu'elle a su établir avec la nature qui l'entoure. Son architecture n'est pas ostentatoire, mais toute en demi-teintes et en modération. Son histoire s'inscrit au fil du temps. Apprendre aujourd'hui à la préserver, c'est la poursuivre au présent.

• Le développement économique

- L'architecture traditionnelle participe à l'image de marque du pays ; en cela, elle est source de développement économique. La valorisation de l'habitat conduira à la promotion de l'accueil dans le Marais poitevin et donc au désir de s'y installer ou d'y séjourner. D'où un développement certain de l'habitat résidentiel et touristique, voire la création d'activités nouvelles.

• L'harmonisation des règles architecturales :

- La sauvegarde du patrimoine est l'affaire de tous. Les collectivités locales et l'Etat l'ont compris et ont mis en place des actions pour maintenir l'identité des lieux.

- Le respect des techniques anciennes, des unités de matière, des détails architecturaux est essentiel pour poursuivre intelligemment cet effort.

- La mise en place de recommandations architecturales et d'une harmonisation des règles, proposée dans ces pages sera utile pour tous les acteurs, qu'ils soient particuliers ou professionnels.

LE MARAIS POITEVIN DES DEUX-SÈVRES

S O M M A I R E

Sites et paysages du marais

Un paysage construit
Un paysage modelé, façonné patiemment au fil de l'histoire et de l'évolution des hommes qui l'ont habité. ..... 2 . 3

Une identité forte
Le marais est un lieu cohérent avec une personnalité forte. Les grands travaux vous le font redécouvrir. ..... 4 . 5

Paysages bâtis
Les différents types de villages qui constituent le marais organisés autour de l'eau. ..... 6 . 7

Un Paysage façonné

Types des maisons
De la cabane à la maison bourgeoise, les styles du marais. ..... 8 . 9

L'entité bâtie
La maison et ses abords : granges, ruelles, conche,... La replacer dans son environnement, apprendre à en lire la parcelle. 10

Fiches pratiques sur l'architecture

Façades
Matériaux et volumes des façades ..... 11 . 12

Ouvertures
Entre ouvertures et baies : lire les façades ..... 13 . 14

Détails
Essentiels et souvent discrets, ils font toute la différence ..... 15 . 16

Couvertures
Des tuiles à l'ardoise, une diversité de matériaux à connaître ..... 17 . 18

Charpentes
Bardages bois, toitures couvertes en roseaux du marais et charpentes actuelles ..... 19 . 20

Menuiserie
Portes, fenêtres, volets ..... 21 . 22

Clôtures
Murs, portails, piliers d'auvents... ..... 23 . 24

Sols
Pierres, dalles, carreaux, terre battue ..... 25 . 26

Construire
Bien implanter sa maison dans le marais ..... 27 . 28

Procédures et couleurs
Fiche technique complémentaire pour bien remplir les dossiers de permis de construire et choisir les couleurs traditionnelles à utiliser dans le marais.

Paysage de plaine
Coteau bocager
Le Bourg d'Arçais
Village-rue
Inflexions du parcellaire
La Garenne d'Arçais
Parcellaire irrégulier
Marais mouillé traditionnel
parcellaire ancien
bief d'Arçais
Parcellaire orthogonal
La Sèvre
Marais mouillé structuré
parcellaire organisé

COTEAU BOCAGER

Paysage de bocage, paysage fermé, il annonce le marais ; constitué de petits champs clos par des haies arbustives composées d'aubépines, d'ormes, de frênes, d'érables : "les palisses". Les terres sont souvent exploitées en pâture et prairie de fauche. Ce paysage est complémentaire au marais. De nombreuses espèces animales profitent de ce milieu pour se reproduire et hiverner. La forme parcellaire y est rarement géométrique.

Environs de Saint-Georges-de-Rex

MARAIS MOUILLÉ TRADITIONNEL

Environs de Sainte-Sabine

Espace de référence, c'est "la cathédrale de verdure". L'eau est partout présente à travers un réseau dense, en lacis, de voies d'eau très hiérarchisées. Organisée, en étages depuis l'ourlet jusqu'au faîtage des peupliers, la végétation est mise en scène par un jeu d'ombres et de lumières se reflétant dans l'eau. Les multiples combinaisons entre essences offrent des effets de voûtes, de verticalité et multiplient les perspectives. Le silence ajoute au caractère solennel des lieux.

MARAIS MOUILLÉ STRUCTURÉ

Le marais mouillé structuré est organisé autour d'un réseau dense de voies d'eau qui quadrillent l'espace avec une rigueur géométrique. Son aspect résulte en majeure partie des transformations faites depuis les Grands Travaux du XIXème siècle, à partir des canaux et conches structurants. Les voies d'eau rectilignes offrent de larges perspectives encadrées par la végétation de bordure (frênes-têtards et peupliers) moins dense que dans le marais traditionnel. Les parcelles sont aussi plus vastes, ce qui offre un paysage plus ouvert et plus aéré.

La Garette

PAYSAGE DE PLAINE

Saint-Hilaire-la-Palud

C'est un paysage de champs ouverts situés sur la plaine calcaire en bordure du marais ; un paysage d'approche dont l'aspect résulte en majeure partie de remembrements récents. Sa planitude valorise et contraste avec la zone humide et foisonnante qu'est l'espace maraîchin.

UN PAYSAGE CONSTRUIT

Dans le Marais poitevin, paysage et architecture sont étroitement liés. Evoquer l'histoire de ce paysage patiemment et longuement façonné par l'homme, c'est donner les premiers éléments de compréhension du patrimoine naturel et du patrimoine bâti.

TERRÉES

Constituées de bandes de terre exhaussées, plantées de frênes et de saules.
On exploitait les terrées sur les parties basses du marais.

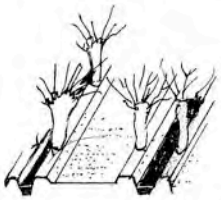

MOTTES

Plus larges que les terrées.
On y cultivait le chanvre, le lin puis plus tard les cultures maraîchères.
Elles sont situées sur les parties hautes du marais.

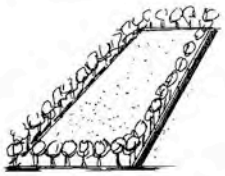

CHAMPS

Fruit d'un agrandissement des parcelles lié à la modernisation de l'agriculture et au développement de l'élevage.
Ils sont exploités en herbages et prairies humides.

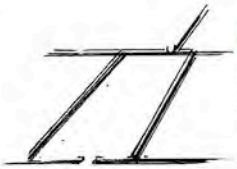

COMMUNAL

Grand espace prairial indivis souvent cerné de fossés

Après avoir occupé les parties hautes, les habitants gagnèrent les terres et les îles du Marais. Ils desséchèrent ces nouvelles terres en creusant des canaux d'écoulement. Mais c'est surtout à partir du XVIIIème siècle que le paysage du marais mouillé connaîtra une modification profonde de sa structure.

Dans les parties basses, les huttiers occupent les terres inondables. Ce sont de petits propriétaires qui habitent des "cabanes" et vivent de la chasse, de la pêche.
Ils creusent un réseau dense de canaux, transformant ainsi les petites parcelles créées en plantations de frênes, les terrées, ou en cultures (lin,chanvre), les mottes.

A partir du milieu du XIXème siècle, l'évolution de l'agriculture conduit peu à peu à l'abandon des cultures traditionnelles et active l'exode rural. Le maraîchage et l'élevage se développent. On évolue vers un paysage bocager avec des prairies et des communaux de plus grande importance, toujours bordés de voies d'eau.

Depuis lors, le marais n'a cessé de s'organiser en îlots dont les parcelles, plus vastes, sont limitées géométriquement par des conches et des fossés. La répétition de cette structure donne à l'ensemble un rythme et une impression de paysage se renouvelant à l'infini.

DES CONSEILS POUR LE PAYSAGE

- Maintenir les plantations de frênes-têtards en bordure des conches et fossés, pour affirmer la "lecture" du paysage, consolider les rives des berges.

- Perpétuer la taille en "têtard" :
Les "têtards" sont des arbres, élagués à hauteur d'homme. Leur ancienneté confère aux troncs une belle largeur et ils "tiennent" la bordure des fossés d'eau. La taille ou émondage se répète tous les 8-10 ans. Elle permet de renforcer les racines. Une dizaine de repousses sont sélectionnées et conservées pour les prochaines coupes. Elle fournira du bois de feu. Outre les frênes, on peut trouver des saules.

- Respecter la trame parcellaire :
c'est maintenir l'unité du lieu, la perception des rythmes et la densité de réseau d'eau nécessaire au maintien de la zone humide, de la faune et de la flore.

- Maintenir l'espace naturel lors d'aménagements et éviter ainsi, en zone humide de réduire le marais par des aménagements artificiels (parkings,...).

- Limiter la plantation en plein des peupliers dans les parcelles de marais.

- Sauvegarder les haies du paysage bocager en clôture de parcelles, maintenir les limites agglomérées en vis-à-vis du marais.

- Eviter les remblais en zone humide.

- Respecter la géographie, notamment le caractère propre à chaque zone. A chaque espace géographique correspond un type d'aménagement.

▲ Le bief Chabot de Frontenay-Rohan-Rohan (APRÈS travaux)

▲ Le bief Chabot de Frontenay-Rohan-Rohan (AVANT travaux)

▲ Arçais (AVANT travaux)

▼ Arçais (APRÈS travaux)

▲ La Garette (AVANT travaux)

▼ La Garette (APRÈS travaux)

Révéler et magnifier le marais à travers des rénovations de qualité

Organisée autour de la maîtrise de l'eau, la société maraîchine a adapté son habitat aux sites, pour construire maisons, ports, cales et quais. L'opération Grands Travaux tente de restituer le marais en affirmant son identité.

▲ Le Vanneau (AVANT travaux)

▼ Le Vanneau (APRÈS travaux)

▼ Le port de Monfaucont (APRÈS travaux)

UNE IDENTITÉ FORTE

Avec les Grands Travaux, il s'agit de mettre en valeur :

LE SYSTÈME HYDRAULIQUE
Ponts, écluses, barrages sont nécessaires à la maîtrise de l'eau et à la circulation. Certains aménagements hydrauliques concourent à la valorisation des centres-bourgs.

LES VILLAGES MARAÎCHINS
Symboles de l'organisation des villages "autour de l'eau", leur restauration porte sur les ouvrages hydrauliques le traitement des sols, la mise en valeur paysagère des abords.

LES PORTS DE PLEINE NATURE
La remise en état de certains ports contribue au renforcement de l'identité maraîchine : ouvrages, quais et abords afin d'améliorer leur accès et leur fonction d'accueil.

LES QUAIS DE LA SÈVRE
Ils ont gardé une fonction économique, sociale et paysagère très vivante.

LES LIEUX-SOURCES
Une série de lavoirs, fontaines, petits biefs, sources, animent la circulation de l'eau à travers les villages. Restaurés, ils redeviennent des repères, des lieux d'accueil et de convivialité.

Des particularités à préserver

Par l'opération des "Grands Travaux", 19 communes ont voulu signifier que cette démarche de préservation et de réutilisation des richesses du passé était possible, valorisante et porteuse de développement économique.

■ Le Marais : un site exploité

Organisée écologiquement et socialement autour de la maîtrise de l'eau, la société maraîchine a mis en place un système d'exploitation, de relations et d'échanges spécifiques qui, aujourd'hui encore, transparaît dans les paysages naturels et bâtis.
Le lieu de l'habitat témoigne du rapport de la société avec son terroir.
Les hommes ont creusé, planté et canalisé l'eau. Ils ont adapté leur habitat au site, amené les matériaux pour construire leurs maisons, les ports, les cales et les quais.
Aujourd'hui, alors que les conditions économiques ont changé, ces efforts ne se justifient plus de la même manière, mais la banalisation du cadre de vie ne constitue certainement pas une réponse satisfaisante au développement du pays.

■ L'espace hydraulique : un héritage d'actualité

Celui d'un grand bassin versant est incontournable ; on doit "vivre avec l'eau" ; l'entretien du paysage doit se faire en terme d'utilisation :
- exploiter la terre en adéquation avec les contraintes des lieux,
- tirer les ressources d'un accueil qualitatif des visiteurs.

■ Le bâti : maisons, villages, hameaux

Il résulte du mode de vie et des activités : il peut être réemployé, adapté à notre société. L'évolution du bâti doit respecter les éléments de rareté :
- le village (l'urbanisme de petite échelle),
- les matériaux devenus rares (pierre, terre-cuite),
- les détails.

Réfection du perré à Mauzé

Réfection d'une toiture d'ardoise à Vallans

Au titre des GRANDS TRAVAUX,

il s'agit essentiellement de restaurer le site dans son originalité, dans le respect de ses traditions et des valeurs exemplaires qu'il nous apporte. En développant son intervention sur les conches, les grands et petits ports, les canaux d'accès au marais, en assurant la présentation de tout ce qui concerne l'eau dans les "moindres" lieux ruraux à valeur patrimoniale, l'opération a permis une nouvelle lecture des sites. La restauration de quelques éléments constitutifs du patrimoine permet de retrouver les racines maraîchines et constitue une référence.

Les Grands Travaux du Marais poitevin ont permis de mobiliser les artisans pour le renouvellement des pratiques traditionnelles : reconstituer un mur de petites pierres,un perré, faire un enduit à l'ancienne, reconstituer une toiture en ardoises ou en tuiles "tige de botte" sur un support de roseaux, paver une rue, etc...

Les ensembles bâtis du Marais mouillé s'inscrivent à l'interface entre la zone humide et la plaine. Le marais était autrefois un lieu de production et d'échange. Production de produits maraîchers, lin et chanvre que l'on chargeait sur les barques pour les ramener à la ferme. Travaillée, séchée, cette production était rembarquée pour être exportée ensuite via la Sèvre. Les échanges par voies d'eau étant fréquents, il était nécessaire d'habiter à la lisière du marais pour réduire les opérations de chargement. La nécessité de s'implanter à proximité de l'eau s'est traduite par plusieurs types d'ensembles bâtis utilisant au mieux la topographie des lieux et son parcellaire.

Coulon

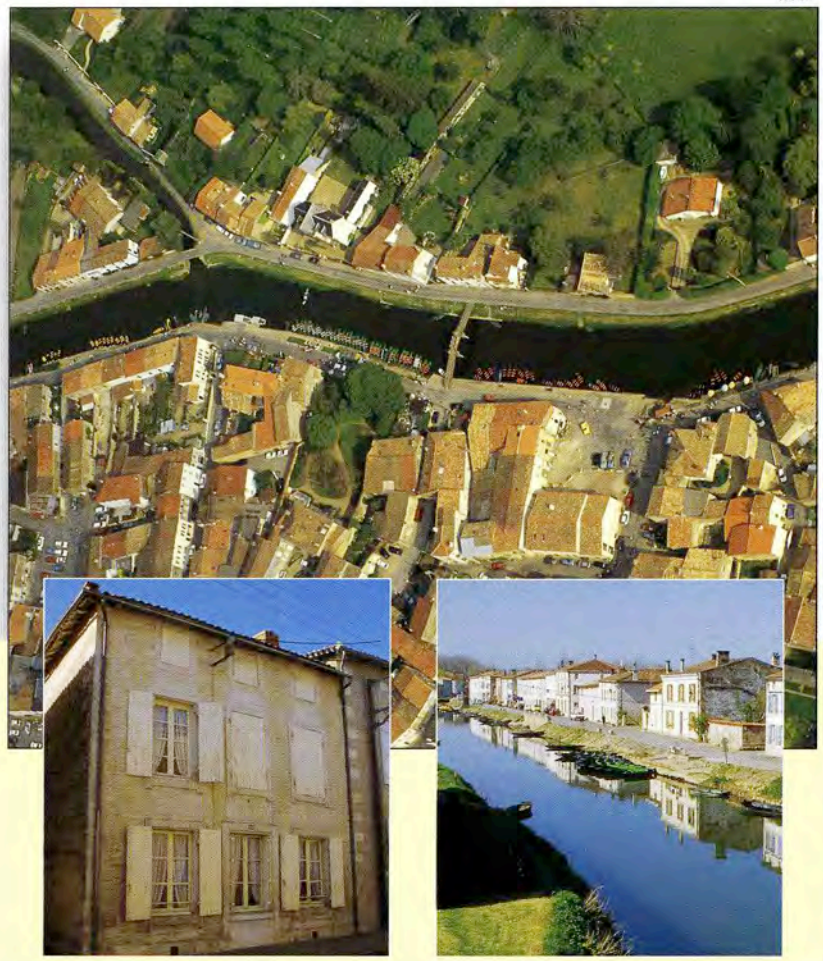

VILLAGE DE PLAINE

Souvent placé en lisière du marais, l'agglomération des maisons se fait traditionnellement autour de l'église, en dehors de la zone inondable. Les liens avec le marais sont maintenus par des canaux qui accèdent à des ports en bordure du village. Des venelles étroites permettent le transport des marchandises vers les voies d'eau, ce sont "les chemins de brouettes". Le bourg de Coulon illustre bien ce cas.

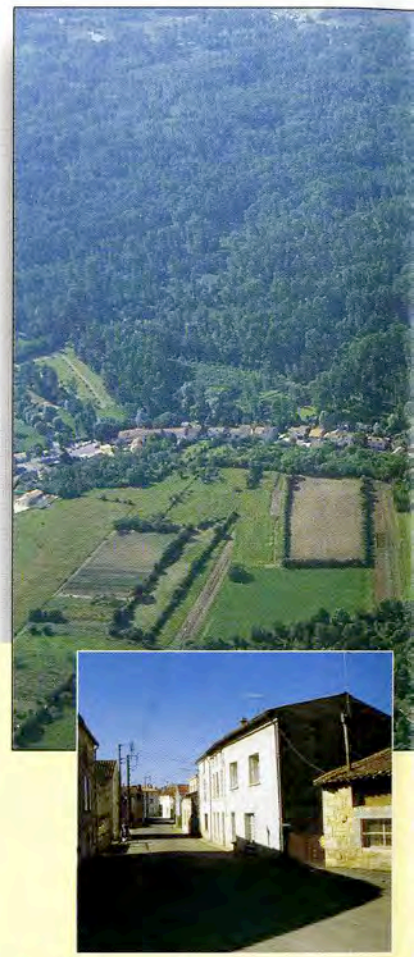

VILLAGE LINÉAIRE

Le village linéaire est composé de maisons disposées "côte à côte" entre la rue et la conche. Parfois, un chemin de halage borde la conche. Le bâti est à l'alignement de la rue, avec la façade principale de l'habitation donnant sur cette rue. La grange donne sur la conche avec, parfois, un jardin à l'arrière. Cette disposition permettait de faire

La Garette

HABITAT GROUPÉ :

Les dispositions fréquemment rencontrées sont les suivantes :

- Soit l'agglomération se constitue autour d'un point central (église - mairie) et, dans ce cas, c'est l'eau qui pénètre dans le bourg par le biais d'un port précédé d'un bief d'accès (Arçais, Coulon autrefois).
- Soit l'eau pénètre au coeur du village.
- Soit les constructions s'alignent le long de la conche, ce qui crée des villages linéaires avec des maisons disposées "côte à côte" sur un seul côté du chemin (La Garette - La Garenne - la Belette du Vanneau - la rivière Montfaucon à St-Hilaire-la-Palud).
- Soit le village a un rapport moins direct et moins crucial avec l'eau. Dans ce cas, les axes routiers deviennent des éléments déterminants de la forme du bourg et on retrouve des villages-rues plus traditionnels (Frontenay - Mauzé).

PAYSAGES BATIS

Bourgs, hameaux ou fermes isolées forment des ensembles bâtis homogènes, à la lisière de la plaine et du marais, dont voici les principaux types.

La Garette - Sansais

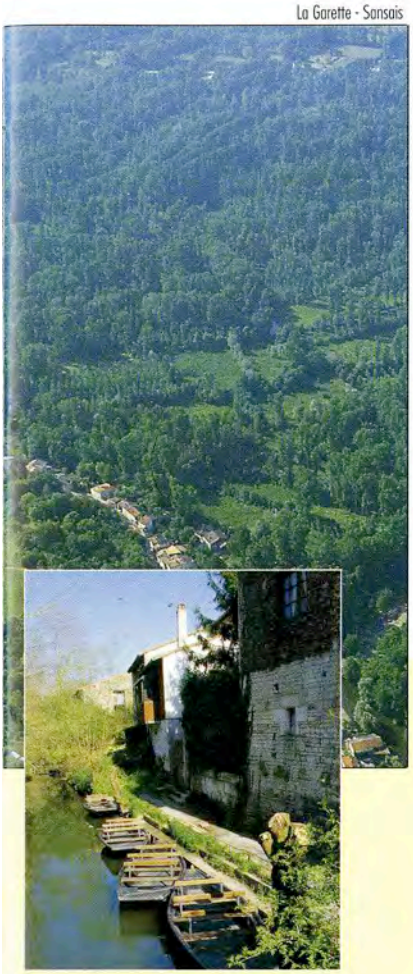

transiter les marchandises vers le marais. L'aspect particulier des maisons alignées, des granges donnant sur les conches et des venelles d'accès en font des lieux pittoresques du marais.

La Belette - Le Vanneau

VILLAGE À FLANC DE COTEAU

Le village à flanc de coteau est une variante du village linéaire. D'une disposition similaire, il prend ici place au flanc d'un coteau escarpé. Le dénivelé important demande une adaptation du bâti au terrain, ce qui engendre alors des formes architecturales particulières.

HABITAT ISOLÉ OU DISPERSÉ :

- Dans certains cas, les fermes sont implantées en lisière du marais, hors des bourgs et hameaux. Le bâtiment principal est placé sur l'aire (petit tertre aménagé en hauteur par rapport au marais pour éviter d'être inondé) et entouré de canaux. On y accède en bateau par une cale en plan incliné, parfois pavée : c'est le port privé.

- Dans d'autres cas, la ferme s'implante en plaine, à distance du marais : on rencontre alors les dispositions plus traditionnelles des fermes charentaises (avec cour ouverte ou fermée...).

Une ferme accessible par l'eau, mais hors d'eau...
(Bords de Sèvre près de Coulon)

LES TYPES D'

A chaque époque, suivant chaque type de famille et chaque nature d'activité, se sont développés divers types d'habitat. Leur aspect répétitif contribue à l'unité du lieu et à son originalité.

Reconnaître les types architecturaux c'est aussi mieux savoir les préserver et les entretenir. Un catalogue des ces styles architecturaux permet de mettre en évidence la diversité des formes. Cette typologie a pour but de définir les caractéristiques générales : volumes, composition des façades, ainsi que le traitement de détails et matériaux propres à chaque type.

LA CABANE

■ L'habitat du marais mouillé a évolué à travers les siècles, depuis la hutte primitive jusqu'à la ferme maraîchine traditionnelle. Aujourd'hui les maisons les plus anciennes du marais sont rarement antérieures au XVIIIème siècle. En effet, c'est l'utilisation de matériaux solides et durables à partir du XVIIème siècle qui a permis de perpétuer la majeure partie des formes bâties. Ainsi, la hutte a aujourd'hui complètement disparu. Construite à partir de murs de bois et couverte de roseaux du marais, elle devait plus ressembler à la "bourrine vendéenne" qu'aux fermes maraîchines actuelles.

Les cabanes les plus anciennes sont souvent modestes en surface. Elles ne sont constituées que d'une seule pièce surmontée d'un grenier. Ce grenier, éclairé par un fenêstron carré, était utilisé autrefois pour le séchage.
On y accède par un escalier de bois, plus simplement par une échelle, et très rarement par un escalier extérieur.

L'habitation est orientée vers le chemin d'accès. Côté conche, une grange ou un simple auvent abrite le foin et le matériel.

Petit à petit, l'habitation s'est construite à partir de moellons de pierre et d'une charpente recouverte de tuiles : c'est la "cabane" que nous connaissons maintenant.

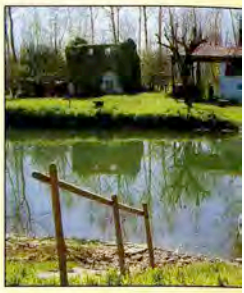

DE LA CABANE A LA

■ Les habitants du marais ont longtemps vécu dans des habitations étroites.

A partir du XVIIIème siècle, avec le développement économique, les constructions sont devenues plus confortables.
Le plan de ces maisons est très simple : pas de couloir, la porte d'entrée donne directement dans la pièce principale. Souvent situé à côté de la porte, l'évier se termine à l'extérieur par la "queue de bac", c'est-à-dire le déversoir en pierre. A côté de la pièce principale, une pièce plus petite, éclairée par une fenêtre, sert de chambre. Une deuxième pièce s'ajoute à la pièce à vivre, le grenier conservant son rôle d'engrangement des récoltes.

Dans la seconde moitié du XIXème siècle, le logement se fait plus vaste. Le couloir central fait son apparition à la manière des maisons bourgeoises. Un escalier à l'extrémité du couloir permet l'accès à l'étage. En effet, l'abandon des séchoirs au-dessus de l'habitation va permettre l'aménagement des combles avec un second niveau habitable occupé par les chambres. De véritables fenêtres remplacent le traditionnel fenêstron.

La façade de la maison est simple, modeste, mais bien ordonnancée.
Elle comprend souvent une porte centrale encadrée par deux fenêtres. Elle est crépie et présente peu de modénature, sinon dans les corniches ou les encadrements des fenêtres.

Dans le prolongement de l'habitation, les locaux d'exploitation sont composés d'une étable surmontée d'un fenil souvent ouvert et soutenu par des larges piliers de pierre.

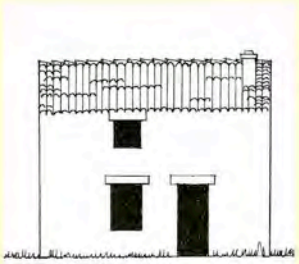

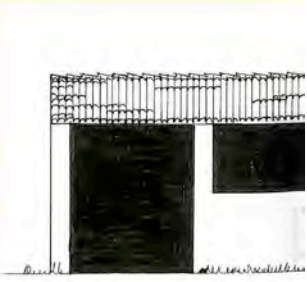

HABITAT DU MARAIS MOUILLÉ

FERME MARAICHINE

Parfois, un hangar ouvert complète le bâtiment. Les parties non maçonnées sont généralement fermées par un bardage vertical de planches en peuplier. Le volume général du bâtiment composé d'un simple parallélépipède, et couvert d'une toiture à deux pans, reste très simple. Malgré cette simplicité qui constitue l'originalité des maisons maraîchines, une grande variété est obtenue par la disposition des différents éléments de la construction. Ainsi, on peut découvrir des maisons aux façades différentes, avec l'ajout d'un auvent ouvert, avec une étable qui occupe la totalité du rez-de-chaussée, avec des piliers qui s'élargissent et rythment la façade.
Parfois, l'habitation plus haute (sur 2 niveaux) est décalée par rapport à la grange. On observe des variantes assez fréquentes à ce modèle :

- Le bâtiment est composé de volumes distincts (un pour l'habitation, l'autre pour l'exploitation) qui sont accolés, la partie exploitation prenant place à l'arrière de la partie habitation.

- Les locaux d'exploitation sont placés à l'arrière de l'habitation mais sous le même toit. Cette disposition est fréquente en bord du marais où l'adaptation au terrain la rend nécessaire. En effet, la partie "exploitation" communique directement par l'arrière avec la conche et permet le chargement facile des denrées agricoles. Enfin, parfois, le versant du toit, côté conche, peut se prolonger, ce qui permet l'ajout de nombreuses annexes (hangar ouvert, etc...).

LA MAISON DE VILLE OU DE BOURG

La différence entre la ferme et la maison de bourg n'est pas toujours évidente. Souvent, la maison de bourg présente en façade les seuls locaux d'habitation. Parfois, la maison borde la rue, implantée à l'alignement de la voie publique. Dans d'autres cas, on constate un léger retrait de l'habitation marqué par un mur de clôture en pierre. La plupart des maisons de bourg sont plus étroites et plus hautes que les fermes. La recherche du gain de place et l'utilisation maximale de parcelles étroites en sont les raisons.
La façade est composée souvent de deux travées, parfois trois pour les maisons plus importantes. La largeur la plus courante est de 5 à 6 mètres. A côté de la façade, un portail permet parfois l'accès à l'arrière pour les voitures.

- La hauteur des maisons est de 2 niveaux, voire de 2 niveaux plus un étage en attique (petites fenêtres carrées en comble).

- La maison est implantée en mitoyenneté, ce qui crée un front bâti encadrant la rue.

- A l'arrière du front bâti, le coeur des îlots accueille les jardins et les annexes. Ces espaces, autrefois libres, accueillent de plus en plus d'annexes (garages, abris...).

- La modénature (corniche ouvragée, bandeau, linteau, accolade, etc...) et le décor de la maison de ville sont dans la plupart des cas identiques à ceux des fermes. Dans quelques cas (souvent les bourgs les plus importants), on rencontre quelques maisons avec une modénature plus riche.

LA MAISON BOURGEOISE

Bien souvent développée au XIXème siècle, elle correspond à l'époque la plus riche de l'exploitation du Marais des Deux-Sèvres. L'aspect de ces maisons obéit à la mode des grandes demeures à étages, avec de grands toits parfois couverts d'ardoises et accompagnées de jardins.
La maison bourgeoise, ou le grand pavillon d'habitation présente une architecture ordonnancée, avec des fenêtres non seulement alignées à chaque niveau, mais aussi superposées verticalement, suivant les principes de l'architecture classique, au point d'utiliser le vocabulaire architectural de cette époque : corniches sous toitures en pierres moulurées, bandeaux, entourages de fenêtres saillants, voire des frontons ou des corniches aux linteaux des portes.
La façade peut aussi être encadrée de puissants chaînages en pierre de taille. Ces façades sont l'oeuvre d'architectes ou d'architectes-maçons influencés par les modèles bien souvent haussmanniens qui s'étaient développés dans les villes comme Niort.

L'architecture de ces maisons met en valeur la pierre de taille et la composition de façade. Le moellon de remplissage doit y être maintenu enduit.

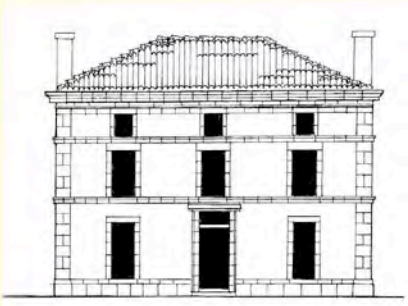

DES DÉTAILS TYPÉS

A chaque époque, les artisans adaptaient la forme des détails aux modes et à leur savoir-faire. Observez les finesses, la qualité des finitions, les subtilités lors de toute intervention, ou avant toute transformation.

Respect de l'harmonie du patrimoine. Chaque époque de l'histoire a produit un type architectural spécifique : son charme, sa beauté propre nous séduit.

Le réutiliser pour l'habiter, en y introduisant de manière subtile notre modernité, est le meilleur moyen de le sauvegarder. Chaque forme d'occupation des lieux produit des modifications architecturales qu'il faut assumer par un bon projet. Les types d'habitat sont le reflet du mode de vie et des "savoir-faire" traditionnels. L'entretien, la réparation, la restauration et la modification du bâti nécessitent un examen préalable des caractéristiques de la construction, de ses particularités, afin d'intervenir dans le respect de l'harmonie.

Une unité de lieu :

- Un site à parcellaire étroit.
- Des constructions entre rue et bief en correspondance avec le marais proche. La demeure est implantée sur la rue, et les annexes se succèdent en cascade vers le bief. Dans ces lieux, l'implantation d'une maison seule en milieu de parcelle serait une erreur, une atteinte à l'unité du lieu.

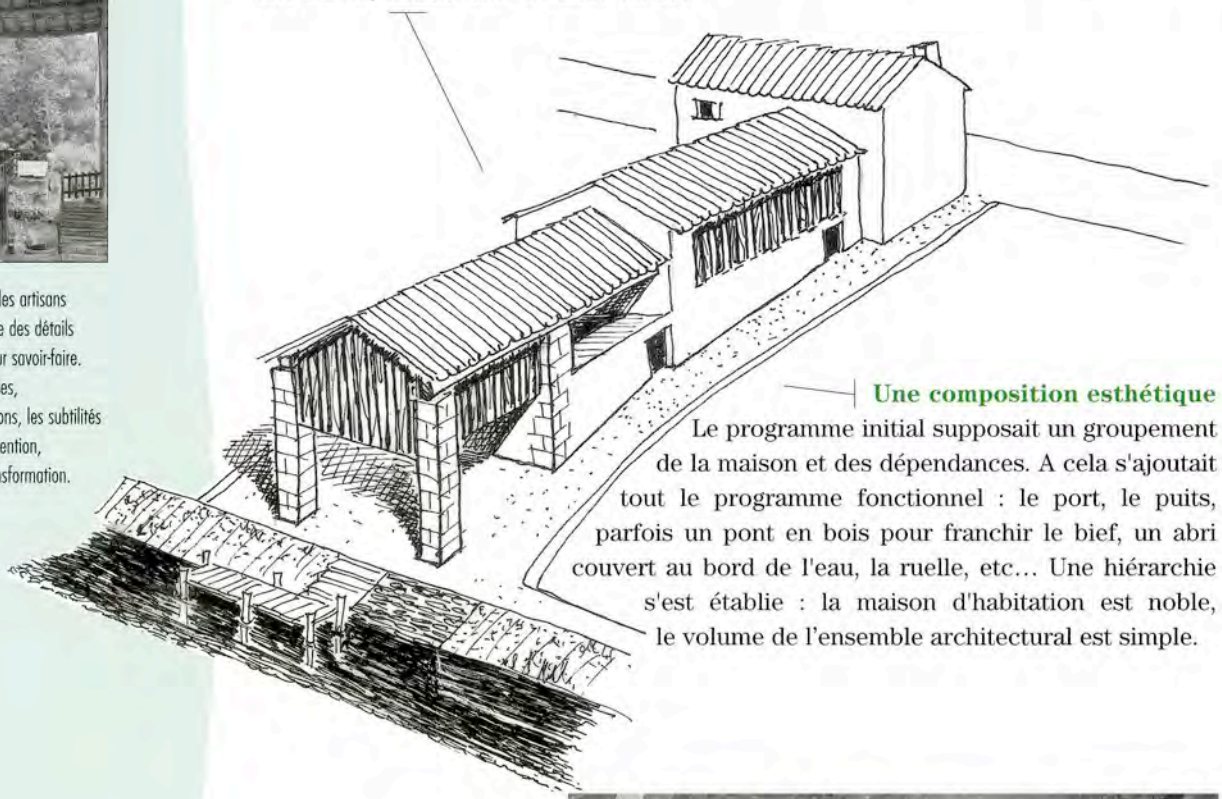

Une composition esthétique

Le programme initial supposait un groupement de la maison et des dépendances. A cela s'ajoutait tout le programme fonctionnel : le port, le puits, parfois un pont en bois pour franchir le bief, un abri couvert au bord de l'eau, la ruelle, etc... Une hiérarchie s'est établie : la maison d'habitation est noble, le volume de l'ensemble architectural est simple.

Une implantation réfléchie

En fonction du terrain, des voies de circulation terrestres et aquatiques, les parcelles, les venelles sont organisées pour une accession maximale aux parcelles cultivées. Le parcellaire ainsi généré donne ce double alignement caractéristique de façades sur rue et sur l'eau.

La simplicité des volumes, les proportions régulières des ouvertures dans les façades confèrent aux maisons du marais toute leur beauté. Il faut être attentif à préserver leur composition pour conserver l'harmonie générale.

Les façades en pierres de taille sont rares dans le Marais poitevin. Cette manière de faire plus coûteuse était plutôt réservée aux maisons de ville. Ainsi, on les trouve plus fréquemment dans les bourgs importants tels que Magné, Coulon... Sur cette maison, on remarquera sous la toiture, un 3ème rang de fenêtres qui éclairent le grenier.

Une modeste mais sûrement très ancienne cabane du marais... Prête à retrouver tout son charme pourvu que l'on respecte sa personnalité faite de petits détails : encadrements de pierre, sous toiture, portes, volets, jusqu'aux trous dans la façade utilisés pour suspendre objets et plantes.

L'architecture du marais comme l'ensemble de l'architecture rurale traditionnelle a été souvent conçue de manière intuitive par les gens du pays.
La qualité de la facture et la pérennité des maisons dépendent de quelques règles simples et constantes de composition :

- Le volume bâti tout d'abord est simple. On évite les décrochements de toitures, les redents. La façade se présente en un plan unique, de forme rectangulaire, dépassant rarement deux niveaux. Chaque ajout, ou annexe, est soigneusement rattaché à la composition d'ensemble par le biais des détails de raccord des toitures ou de la disposition des volumes.

- La mise en ordre de la façade se fait par l'ordonnancement des ouvertures. Elle respecte le principe de composition verticale (fenêtres plus hautes que larges) et dans certains cas de symétrie. Les baies sont d'une largeur et d'une hauteur constantes sur un même niveau. A l'étage, les ouvertures peuvent être carrées, si elles sont plus petites. On marque alors la priorité accordée au rez-de-chaussée dans la vie quotidienne.

- La lecture de la façade est facilitée par les matériaux utilisés. Le gros-oeuvre en moellon tout venant est recouvert par un enduit. Seule la structure (chaîne d'angle et encadrement) en pierre de taille reste apparente.

- Le style très épuré des façades des maisons du marais mérite que l'on porte une attention particulière à toute modification et que l'on se soucie toujours de la composition d'ensemble.

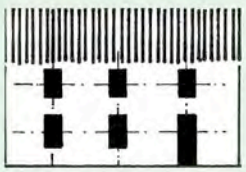

CONSEIL

Le respect de principe d'ordonnancement et de composition verticale est un élément essentiel pour conserver l'harmonie d'une façade.

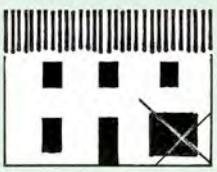

A ÉVITER

Le percement d'une ouverture nouvelle ne doit pas être conçu indépendamment du reste de la façade.
Les ouvertures plus larges que hautes sont à proscrire.

FAÇADES

Dans le marais, il existe trois principaux types de matériaux de façade : la pierre sèche pour les écuries et les servitudes, non enduite, elle laisse le bâtiment respirer. Les enduits éventuellement colorés sur les maisons d'habitation. Enfin, la pierre de taille, caractéristique des constructions plus riches : maisons de ville, bourgeoises ou parties décoratives (pigeonniers, serres, etc...).

Pose des moellons

Malgré l'irrégularité des pierres (longues et de faible épaisseur) le mur est monté par assises régulières avec une faible quantité de liant (joints serrés). Seules les pierres des murs de clôture, des murs des granges et de quelques murs pignons de maisons restaient apparentes. Un mur en moellons est fragile. Il faut protéger son chaperon et le rejointoyer pour le conserver ; sinon, l'eau s'infiltre, gonfle le remplissage plus ou moins argileux situé au centre et fait éclater le parement.

Autrefois, le moellonage était exécuté presque à "pierre sèche" avec le minimum de joint !

A EVITER

A FAIRE

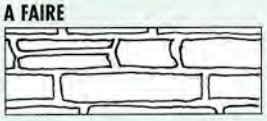

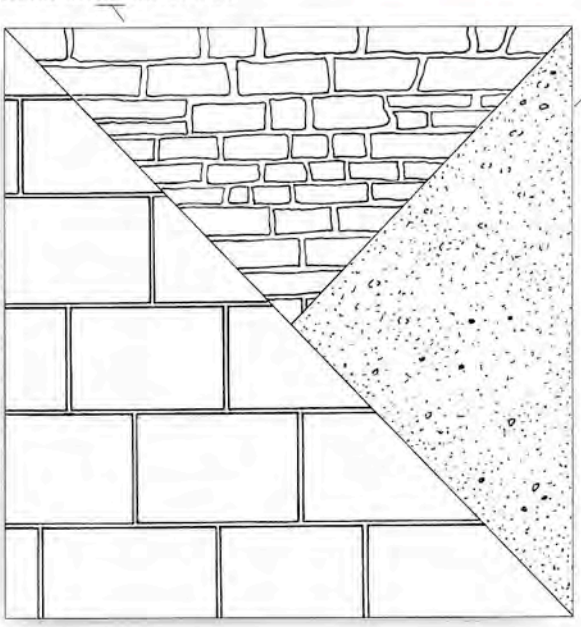

La pierre de taille

Les pierres de taille sont formées de bloc dont la dimension est de 0,33 m d'assise par 0,40 m à 0,60 m de longueur.

Suivant l'époque de la construction, la taille et la pose sont plus ou moins régulières.

Les pierres de taille étaient taillées à angles vifs, posées sur un très faible lit de mortier (0,005 à 0,015 m) puis jointoyées au mortier de chaux. Ne jamais jointoyer ni enduire au ciment. Laisser la pierre respirer et rendre son eau en utilisant des liants à base de chaux. Ne jamais peindre la pierre avec une peinture à l'huile. Restaurer à l'identique en utilisant les pierres de même qualité (couleur, grain, taille) avec pose identique. Observer et mesurer l'existant !

L'enduit

L'enduit est traditionnellement le matériau de protection du mur moelloné. Il est composé d'un mélange de sable, de chaux aérienne naturelle ou chaux grasse et d'eau.

Cet enduit ainsi composé se laisse colorer par le sable choisi ou éventuellement par des colorants.

Posé en deux ou trois couches très fines sur support humide, il peut être complété par un badigeon de lait de chaux blanc ou légèrement coloré.

Le sable ne doit pas être tamisé et comporte un granulat varié pour donner du "grain" à l'enduit.

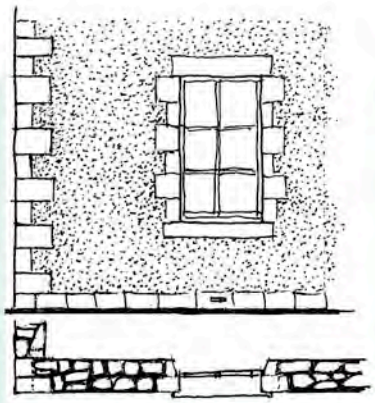

TRADITIONNEL

La majorité des maisons du Marais sont construites en moellons de pierre.
Les angles et l'entourage des baies sont chaînés par des appareillages de pierre de taille. Le moellon est enduit, laissant seule la pierre de taille apparente.

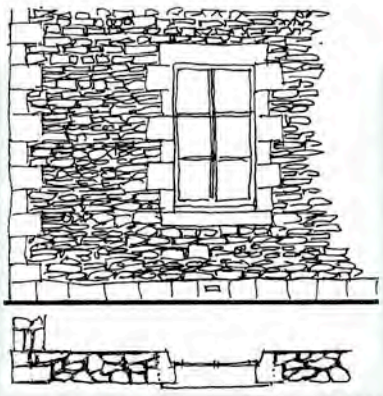

A ÉVITER

Pour la façade de maison d'habitation, laisser le moellon à nu est une erreur technique et architecturale : infiltration de l'eau, effacement de la vision du dessin de la pierre de taille.

La fantaisie et l'originalité apportées à la façade tiennent souvent aux encadrements des ouvertures (ou baies) et au travail de la pierre qui les composent.

DES FORMES SIMPLES

L'appui saillant des fenêtres répond à la modénature encadrant les fenêtres et les portes. Les baies des maisons rurales traditionnelles sont souvent d'une facture simple mais plaisante. La pierre est souvent placée au nu du mur sans saillie, avec juste une mouluration simple, sans décor.

La baie comme élément de décor

L'architecture de la façade, sauf pour les dépendances, granges, étables, etc..., se fait par l'ordonnancement des ouvertures. Elle respecte le principe de composition verticale et souvent de symétrie. Les baies sont d'une largeur et d'une hauteur constantes sur un même niveau. A l'étage, les ouvertures peuvent être carrées, si elles sont plus petites. On marque alors la priorité accordée au rez-de-chaussée dans la vie quotidienne.

■ En règle générale, les encadrements sont réalisés en pierre de taille (essentiellement calcaire). La pierre calcaire, tendre, se prête au jeu de la taille et des moulures. Dans le cas de dépendances et des annexes, l'attention apportée aux encadrements est moindre. On utilise alors des pierres dégrossies ou parfois du bois.

■ Dans tous les cas, la proportion et le profil des pierres entourant la baie s'inscrivent dans la composition d'ensemble. Il est donc important de ne pas fausser l'harmonie générale par des percements et des formes inappropriées.

Fenêtre avec linteau en bois

Une petite ouverture dans une façade de pierres non enduites. En travaillant ces pierres, le tailleur a sûrement voulu respecter une symétrie qui, animant cette fenêtre donne de loin, un signe de reconnaissance.

OUVERTURES

La baie inscrite dans le mur comporte plusieurs parties. La partie haute est appelée linteau. Il est très souvent constitué d'une pierre monolithe parfois taillée en arc (arc cintré). Il peut être protégé par un arc de décharge qui réduit la poussée verticale du mur sur le linteau. Le jambage est constitué de pierres de taille posées en panneresse et boutisse. L'appui est souvent placé en saillie. Il est parfois mouluré. Souvent la pierre d'encadrement des baies présente un filet (feuillure) destiné à recevoir les menuiseries des volets.

CONSEIL

Dans la plupart des cas, les encadrements doivent apparaître sans relief.
L'enduit doit arriver au même niveau que la pierre appareillée.
Trop souvent le crépi est réduit ou au contraire déborde sur les encadrements.

La pierre

La pierre encadrant les baies ne doit être ni peinte, ni enduite.
Dans certains cas, la pierre est taillée avec une partie en saillie. Dans ce cas, seule la partie en saillie doit rester apparente.

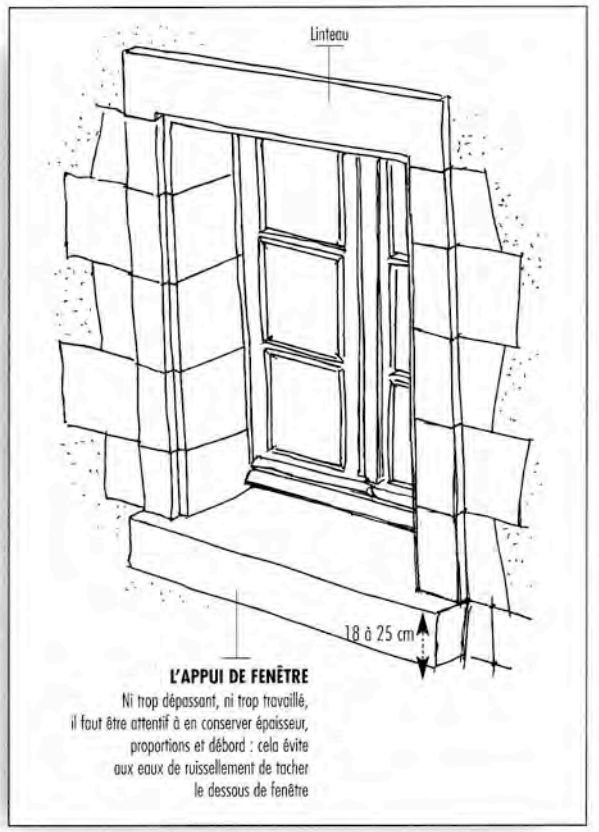

L'APPUI DE FENÊTRE
Ni trop dépassant, ni trop travaillé, il faut être attentif à en conserver épaisseur, proportions et débord : cela évite aux eaux de ruissellement de tacher le dessous de fenêtre

Sur cette vue de dessus, les parties principales de la fenêtre sont représentées. Bien encadrée par les murs, en retrait, ces fenêtres jouent pleinement leur rôle lors de grands vents ou de pluie en protégeant l'habitation de toute agression.

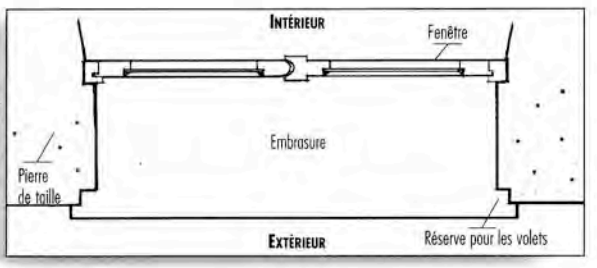

Les linteaux

Cette partie importante de la fenêtre participe à la solidité, donc à la longévité de l'ouverture. De plus, il est important sur le plan esthétique.

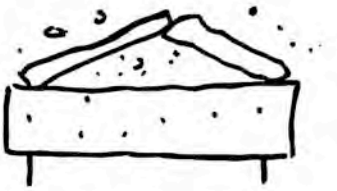

Linteau monolithe avec arc de décharge formé de deux grosses pierres : petites ouvertures.

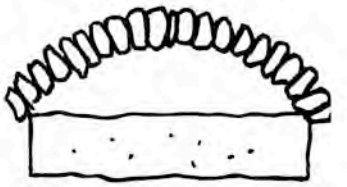

Linteau monolithe ou de bois avec arc de décharge en cercle formé de pierres : moyennes et grandes ouvertures.

Linteau à claveaux. Plus récent, il se retrouve souvent sur des maisons d'habitation bourgeoises

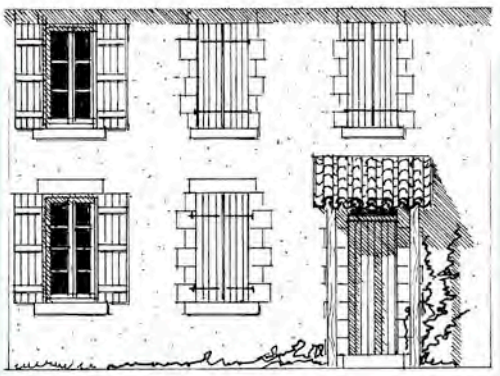

ATTENTION

Si cela est nécessaire, ou dans le cas d'une construction neuve, respecter les proportions classiques (fenêtre plus haute que large) et conserver les mêmes modénatures et appareillages que les autres ouvertures de la maison.

Eviter les dessins trop compliqués. La qualité de l'architecture murale tirera son sens de l'épure et de la simplicité.

Eviter de dénaturer l'ouverture par l'ajout de marquise, auvent ou rang de tuiles inscrit dans la façade.
On appréciera plus la qualité des appareillages sur une façade "lisse".

Le décor des façades est souvent sobre, sans relief. Les moulures et détails sont réservés aux maisons plus importantes. Pour compenser, on utilise au mieux les éléments utiles.

Un petit œil de bœuf sur une façade rompt l'alignement des rangs de pierre sèche et éclaircit sa surface

Sur cette façade de maison traditionnelle, un détail ancien a été mis en valeur. Il s'intègre parfaitement et atteste l'ancienneté de la maison...(Sainte-Sabine)

La composition architecturale de la maison rurale traditionnelle est simple (voir chapitre "Façades"), le décor est réduit. La modénature est sobre (souvent faute de moyens). La présence de détails architecturaux sur les façades se limite à des éléments nécessaires et utiles. Ils sont alors intégrés dans la façade tout en restant discrets.

■Contrairement aux pratiques actuelles où l'on croit trouver la rusticité par la création d'auvents, de porches, de poteaux en bois, la forme et la beauté du détail sont liées à sa fonction constructive, sans fioritures : l'assemblage des pierres, la pose des linteaux, le dessin de la corniche sous le toit suffisent à créer le décor.

■Les principaux éléments du décor sont en pierre moulurée (bandeaux, corniches, corbeaux, linteaux, frontons).
Il n'y a jamais surabondance de relief et la forme reste toujours modeste, d'inspiration classique, adaptée aux effets de lumière et à la fonction (stabilité, ruissellement des eaux, etc...).

Cet angle de construction arrondi avait autrefois une utilité. Il permettait aux charrettes à larges roues de tourner plus facilement. La pierre d'angle en accent plus haute, ajoute à la beauté de ce mur.

Une corniche en angle éclaire ce coin de façade et joue avec la lumière.

Un détail attachant : une modeste pierre d'évier en saillie raconte la fonction de la pièce située derrière le mur.

DÉTAILS DE MAÇONNERIE

Quelles que soient les époques, les détails ont toujours eu une importance : c'est en effet le meilleur moyen de marquer son appartenance ou sa différence par rapport au groupe. Il est donc très utile de chercher à respecter ces détails sans trop essayer de les interpréter dans le cas d'une restauration. Ils n'en raconteront que mieux l'histoire de la maison.

Garder les traces originelles...

C'est respecter l'histoire de la maison.

Arçais

-Ne pas effacer les traces de la taille de pierre originelle, ne pas sabler, ni polir les pierres sculptées anciennes; bien souvent un lavage à l'eau sous pression suffit à rénover tout en gardant une légère patine.

-Conserver et entretenir les moulures et autres éléments en pierre de taille. Le temps a malheureusement altéré certaines moulurations (pierre brisée, maladie de la pierre).

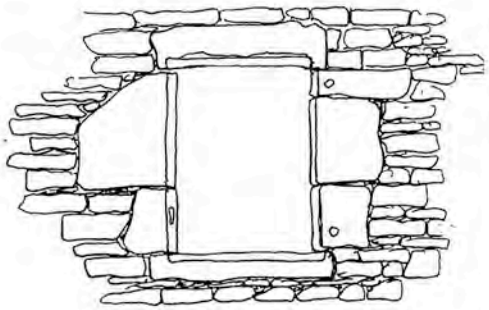

Ne pas vouloir tout réparer, ni mettre à neuf : la présence des "outrages du temps", des traces d'usure, de patines font partie de la richesse du patrimoine. Ils témoignent de l'âge de la construction et guident bien souvent le restaurateur.

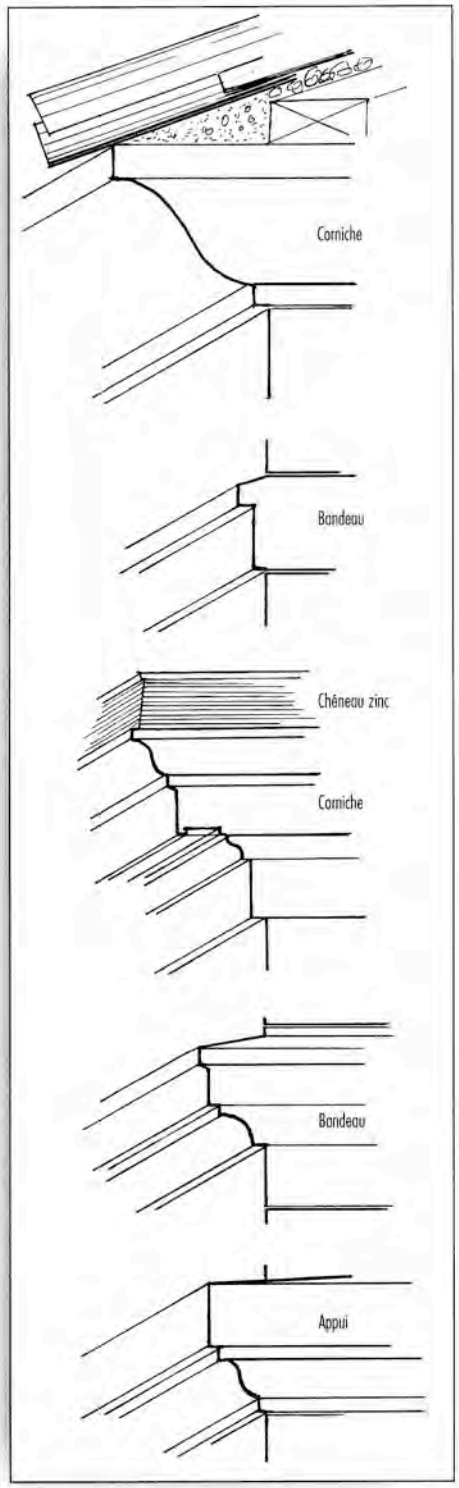

Restituer dans l'état d'origine.

Pour restituer l'état d'origine, il existe des techniques, si cela est nécessaire. Pierre reconstituée, ciment teinté, matières synthétiques sont utilisées par les restaurateurs dans le cas où le changement serait trop onéreux.

BANDEAUX DE PIERRE, PROPORTIONS

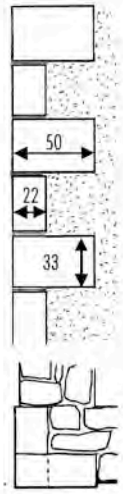

PILIERS DE PIERRE, PROPORTIONS

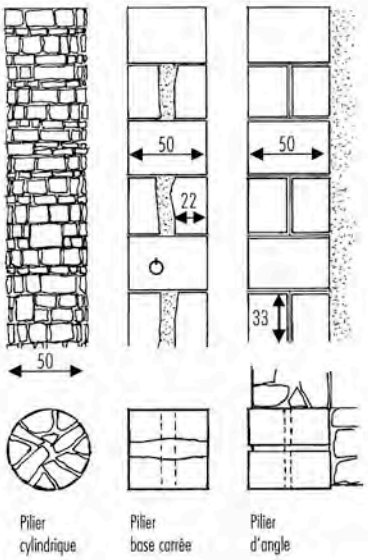

DES MOULURES À CONSEILLER

Il ne faut pas perdre de vue que la mouluration a une fonction.
Préférez des motifs simples comme un bandeau en rang de pierres ou inspirez-vous, après un relevé très précis, d'une moulure existante.

La grande homogénéité des matériaux est un élément important de la qualité. Le jeu des toitures, visible de loin, participe à la qualité du paysage et fait appel exclusivement à la tuile dite "tige de botte".

Au fil des années, la charpente a joué, mais les tuiles ont su suivre le mouvement et n'ont rien perdu de leur efficacité.

La toiture est un élément, à part entière, de la disposition architecturale. Sa forme, les rives et débords, interviennent dans l'appréciation esthétique générale du bâti.

■ Aujourd'hui, plusieurs modes de couverture viennent remplacer la toiture en "tige de botte". Ils ne possèdent malheureusement ni la souplesse, ni la variété de tons.
Il est donc important, si cela est possible, d'utiliser les tuiles existantes ou des tuiles de réemploi. L'inconvénient de la pose, un peu plus longue, vaut bien la différence de qualité que l'on obtient alors.

■ La qualité de la toiture dépend aussi des éléments qui la composent. Cheminée, zinguerie, débords et rives doivent être réalisés avec précision pour obtenir une qualité pratique et esthétique satisfaisante.

Le débord de cette génoise traditionnelle évite les ruissellements d'eau sur la façade.

Un angle de toiture témoigne du soin apporté à cette modeste cabane.

La toiture d'ardoise se rencontre parfois dans les bourgs, il convient alors de la restaurer à l'identique.

COUVERTURES

Les tuiles "tige de botte", issues des techniques ancestrales, animent la couverture par les effets de striures donnés par les rangs montés sur la toiture. L'usage de la tuile creuse, ou tuile ronde, en courant comme en couvrant, confère une certaine plénitude.

❶ Le faîtage

Il est important pour la beauté de l'ensemble de la toiture. Le faîtage est relié à la toiture par une embarrure en mortier de chaux et par un rang de tuiles posées à plat.

❷ La beauté de l'égout de toiture

Le courant déborde de 10 à 15 cm de la toiture, suivant une technique ancienne dite à "tegulae en saillie", ce qui permet d'éloigner les eaux de ruissellement de la façade et évite l'emploi de zinguerie. La silhouette agréable, le jeu d'ombres et de lumières projeté sur la façade produisent un très bel effet esthétique.

❸ La zinguerie de gouttière

Elle est parfois nécessaire pour la protection des murs de façades. Dans ce cas, pour ne pas masquer la corniche ou la génoise, la pose doit se faire sur la corniche (cas le plus adapté et le plus satisfaisant esthétiquement) ou le plus haut et le plus près possible de la rive.

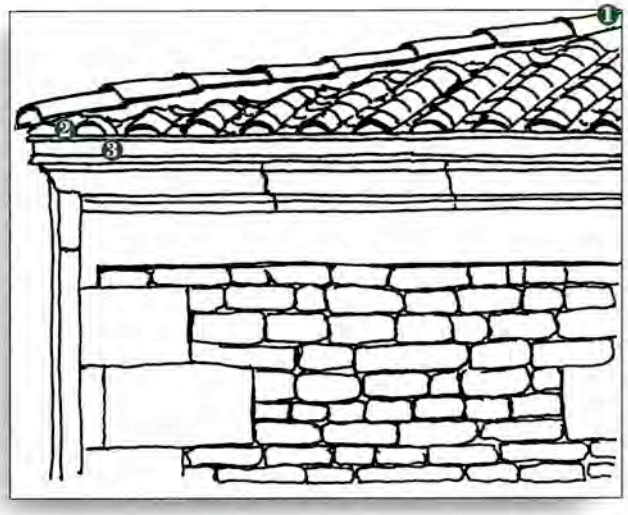

La rive traditionnelle

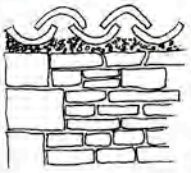

A

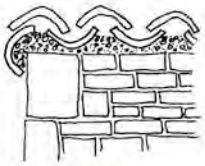

B

Elle est dite rampante. Une tuile posée de biais (A) est scellée par un mortier de chaux. Toutefois, le système de la tuile renversée (B) peut être utilisé, car il fait aussi partie des systèmes courants.

On accuse à tort les rives rampantes de ne pas éloigner suffisamment les eaux de pluie, ce qui laisse des traces sur les crépis des murs. Ce n'est pas la rive qui doit être mise en cause, mais la mauvaise qualité des crépis ciment qui acceptent mal le ruissellement des eaux (voir chapitre Façades).

La tuile en couverture

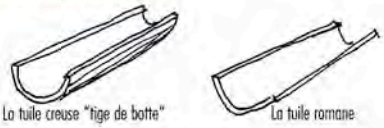

La tuile creuse "tige de botte" — La tuile romane

Si elle est de réemploi, il convient de s'assurer de sa qualité. Lors de la dépose, celles qui sonnent bien sont réutilisées. En moyenne, moins d'1/3 des tuiles devra être changé. Il faut environ 50 tuiles par m2 de toiture. La densité des tuiles donne le ton varié et de la souplesse à la couverture. Si vous ne pouvez pas réutiliser la tuile "tige de botte", préférez la tuile creuse moderne à tout autre système (tuile mécanique, tuile romane, courant à fond plat) et évitez les couleurs trop soutenues comme le rouge foncé...

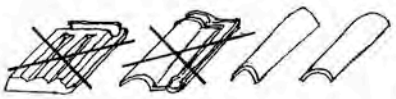

Évitez la tuile mécanique, préférez la "tige de botte" qui est la tuile traditionnelle du marais

Le débord des chevrons de toiture

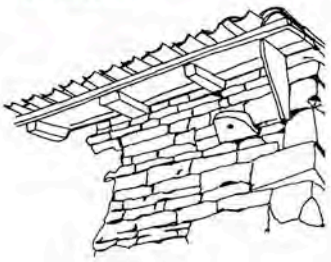

Le chevron déborde jusqu'à 30 cm du mur. Sur les cabanes du marais, l'absence de chevrons à l'angle est compensé par une planchette décorative.

Si le chevron ne déborde pas, il y a corniche ou génoise. La corniche peut être constituée d'une simple rangée de pierres ou "dalles" qui représentent l'une des dispositions les plus traditionnelles de la région. La génoise est une succession de tuiles en dégradé sous le dernier rang de tuiles.

CONSEIL

Lorsque la toiture est altérée, on peut inverser les courants et chapeaux. C'est donc à long terme, une économie non négligeable.

Une ancienne charpente nous montre ses poutres sinueuses couvertes de roseaux. Efficace, économique, mais demandant une main-d'oeuvre importante, ce type de charpente est maintenant devenue rare dans le marais

Le bois s'harmonise bien avec l'architecture de pierre, par le caractère vivant du matériau, ses variations de coloration et de tonalités, du gris clair au noir...

Utilisé depuis toujours, le bois en est un élément fondamental. Poutres, charpentes, bardages attestent de la diversité de son emploi dans le marais.

Charpentes

Les matériaux locaux s'imposaient pour la fabrication des charpentes ; ici point de chênes et peu de châtaigniers. D'où des constructions très maçonnées avec de faibles portées entre les murs et les poteaux de pierre, bien souvent sans ferme (charpente en triangle) intermédiaire. L'usage de troncs de peupliers confère aux couvertures tout leur charme : les bois ne sont pas rigoureusement droits ; le bois «travaille», et sa souplesse lui donne une légère inflexion, perceptible de l'extérieur par la courbe de faîtages. A l'intérieur, les bois de charpente, dégagés de l'aubier, restent souvent ronds, ce qui accentue l'aspect rustique des lieux. Les bois sciés à section carrée ou rectangulaire témoignent de constructions généralement récentes.

Bardages

Les bardages en bois permettent de réaliser au moindre coût les fermetures des granges, en partie haute. les planches sont débitées de manière irrégulière, mais à larges lames (de 15 à 25 cm) ; cela donne aux façades un aspect moins «mécanique» que l'usage de la «frisette» qui n'est pas traditionnel en extérieur. Les planches de bois sont disposées verticalement, jointives entre les poteaux maçonnés ou situés devant la maçonnerie.

Poutres en linteaux

Par mesure d'économie, on utilisait des billes de bois pour réaliser les linteaux de portes ou de fenêtre, soit derrière le linteau de pierre, pour les façades des maisons d'habitation, soit en bois vu pour les dépendances. Deux ou trois pièces formaient linteau sur l'épaisseur du mur.

LA MENUISERIE DES GRANGES

Elle est aussi très importante et prolonge souvent la façade. Les ouvertures sont cloisonnées par des planches en peuplier posées verticalement, les unes légèrement en saillie sur les autres pour se protéger du vent, des eaux de pluies et de ruissellement.

CHARPENTES

Dans ce domaine, aussi, la simplicité de l'architecture est extrême : pas de charpente savante ou complexe, pas de longs débords de toits, pas de balcons et de galeries sur les façades ; on couvre le volume bâti, dans le sens de la longueur, en s'appuyant essentiellement sur les refends et pignons.

Charpentes

On reconnaît l'ancienneté des charpentes à leur fabrication et à l'aspect des bois :

- les bois ne sont pas issus de scierie (poutres à angles vifs),
- on utilisait bien souvent des bois ronds (perches),
- les charpentes assemblées étaient chevillées.

Comme les bois utilisés étaient encore verts, ou de faible section, les charpentes fléchissaient, ce qui donnait un toit courbé

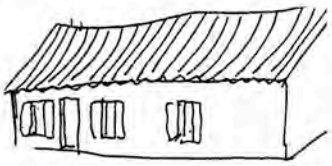

Le fléchissement des pièces de charpente confère des formes variées aux couvertures.
Cet aspect traditionnel mérite d'être préservé autant que possible. A la différence des charpentes modernes...

Le support de tuile

On trouve encore, dans le marais, nombre de cabanes et granges dont les tuiles sont posées sur un support en roseaux; les tuiles sont posées sur un tapis de roseaux fagotés régulièrement, eux même posés sur des rondins de bois, en chevrons.
En l'absence de roseaux, on utilisera des planchers de peuplier.

Charpente traditionnelle entre deux murs, dans une maison du marais.

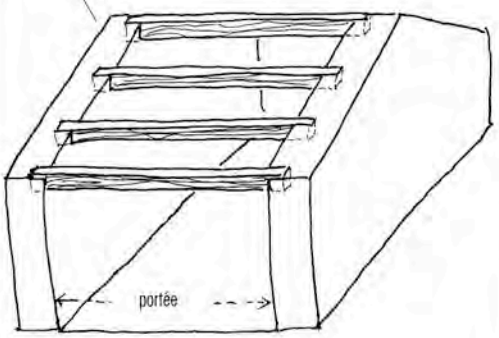

Lorsque la distance entre ces murs dépasse la possibilité de "portée" de la charpente (le "porté" : l'espace entre deux appuis de pièces porteuses), on utilise la forme traditionnelle triangulée : la ferme.

LES BOIS DE CHARPENTE :
- le chêne
- le châtaignier
- le frêne
- le peuplier

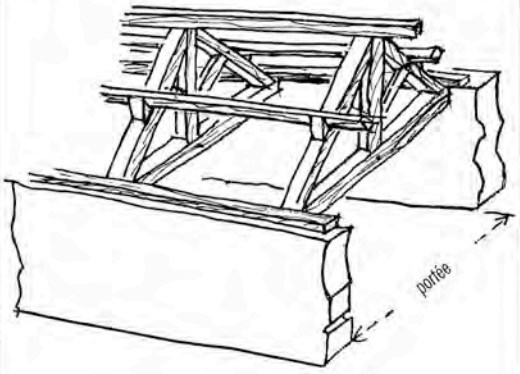

Un travail souvent étonnant était réalisé en tenant compte de la forme que pouvaient prendre les poutres. Calées, redressées, elles jouaient un rôle important dans la forme de la toiture.

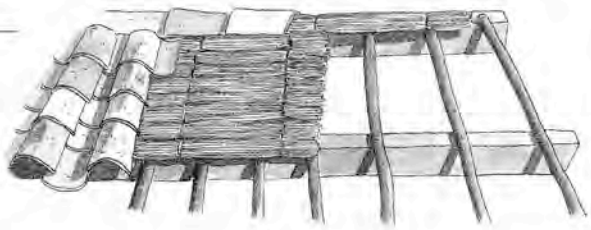

Bardages en bois

Les grandes ouvertures des baies des granges, ou du vide entre piliers, étaient, bien souvent, fermés par un bardage en bois.
Ce bardage était fait de longues planches jointives posées dans le sens vertical.

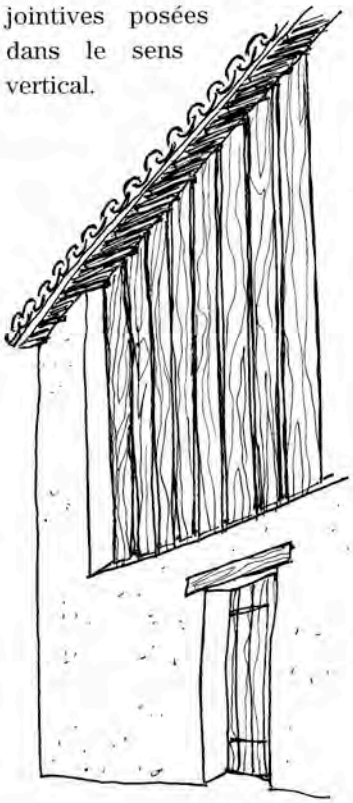

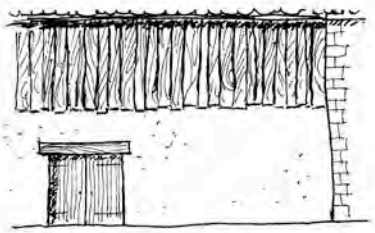

Cette disposition traditionnelle est toujours actuelle, plus adaptée au site que les bardages métalliques ou les remplissages de parpaing.

La fenêtre à la française est la seule qui convienne pour les ouvertures des maisons traditionnelles, le rythme des vitres répondant au rythme des baies de la façade qui donne leur harmonie aux maisons du marais

Portes et fenêtres de maison modeste et de belles proportions

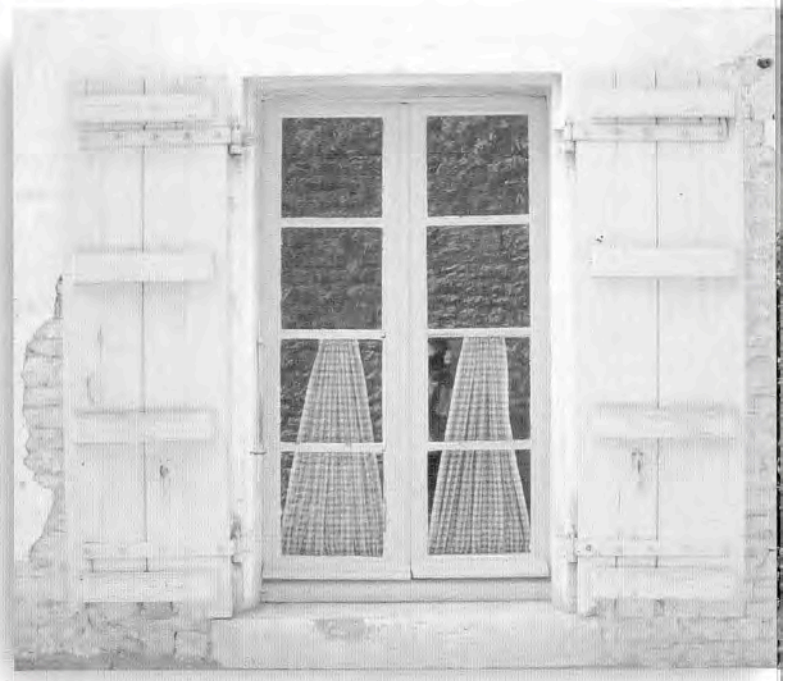

La menuiserie, composante de l'architecture : ici, fenêtre à la française.

Le dessin des menuiseries (portes, fenêtres, volets, baies des granges...) est très important dans la physionomie générale de la façade. L'importance esthétique du dessin des menuiseries est d'autant plus forte que l'architecture de la maison est simple.

■ Dans l'architecture traditionnelle rurale (jusqu'à la fin du XIXème siècle), à la proportion générale de la maison répondaient, par un jeu de correspondances subtil, les proportions des baies et des vitrages. Le seul matériau utilisé était le bois. En se patinant avec le temps, il apporte de la souplesse au dessin.

■ Aujourd'hui, de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux viennent remplacer les menuiseries traditionnelles. Les matériaux utilisés sont d'une facture sèche, de couleur uniforme. En effet, si l'on oublie que la menuiserie reste de l'architecture, on se soucie alors beaucoup moins de l'importance du dessin, du jeu des pleins et des vides avec le risque de dénaturer ce qui fait la beauté d'une façade.

La porte pleine à un seul vantail est pratiquement exclusive dans le Marais poitevin. Souvent une imposte vient apporter la lumière nécessaire.

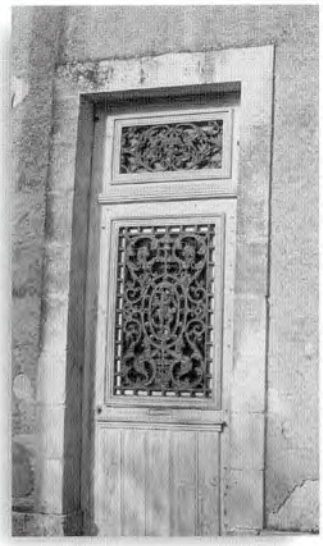

Une ancienne fenêtre à persiennes.

Modeste cabane du marais avec sa porte, toute simple et ses fenêtres à volets pleins.

MENUISERIES

Voici quelques conseils sur les trois éléments essentiels pour conserver aux menuiseries des maisons du marais leur physionomie

Porte d'entrée

En campagne, la porte donnant accès aux logements est une porte à un vantail composée de planches jointives en bois dur avec ou sans couvre-joint. Deux types de portes se retrouvent fréquemment :

- **la porte pleine** avec parfois un petit percement pour la lumière,
- **la porte à imposte**

Les portes sont souvent munies d'une plinthe destinée à protéger des chocs et de la pourriture. Abîmée, elle se remplace facilement.

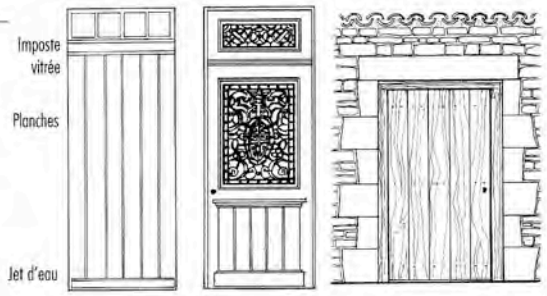

DE BELLES PORTES

- Préférez la porte pleine aux portes vitrées qui dénaturent les façades anciennes.
- Evitez les portes aux dessins compliqués, aux planches étroites et rainurées.
- Choisissez des planches de largeur suffisante (20 cm environ).
- Le bois vernis et lasuré, qui fait "chalet de montagne" n'est pas adapté au marais. Tous les bois doivent être peints.

La fenêtre

C'est une erreur architecturale de rompre l'harmonie de la façade par des vitrages uniques ou à dessin compliqué : la fenêtre classique est une fenêtre à 6 ou 8 carreaux d'importance égale, à 2 vantaux et à fermeture par noix et gueule de loup.

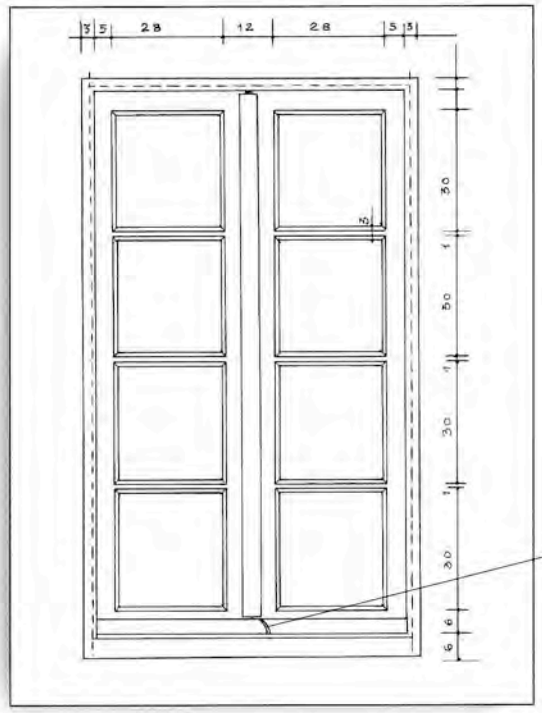

FENÊTRE VUE EN PLAN

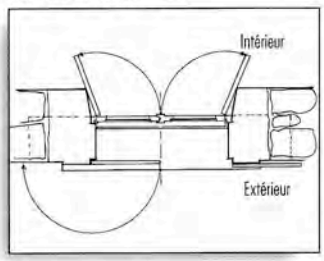

LA POSE :
La pose du châssis doit se faire avec un retrait d'environ 25cm par rapport au nu extérieur du mur.

VUE EN COUPE D'UN BAS DE FENÊTRE

LES PROPORTIONS DES FENETRES

- Les petits bois, entre les carreaux, doivent être étroits, soit 1 à 2 cm.
- Les montants centraux sont larges (environ 12 cm).
- La dimension des carreaux doit être identique.
- Le jet d'eau doit avoir une forme incurvé.

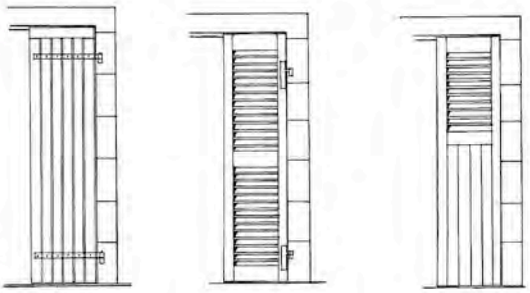

Les volets

Les volets pleins et les volets à persiennes en bois peint sont les seuls types de fermetures adaptés à l'architecture traditionnelle. L'utilisation d'autres matériaux (métal et P.V.C.) est à proscrire car ils ne se patinent pas avec le temps de la même manière que l'ensemble bâti ancien et leur sécheresse d'aspect convient mal à l'architecture de pierre et d'enduit. Les dispositifs automatiques (volets roulants) sont aussi à proscrire car les baies, en général, n'ont pas été conçues pour recevoir ce type de système qui nécessite une réserve pour l'appareillage.

BIEN RÉUSSIR VOTRE VOLET

- Evitez les planches trop étroites (moins de 12 cm), rainures.
- Proscrivez les écharpes (barres en diagonales), elles ne correspondent pas aux styles de la région.
- Evitez la multiplication des barres transversales (2 ou 3 suffisent) et utilisez un gros bois chanfreiné.
- Réservez les persiennes aux étages de préférence.

Au cœur des villages du marais, la parcelle privée est close par de hauts murs.

Le mur de clôture est un élément essentiel du paysage urbain, notamment dans les parties jardinées des bourgs (ici, Mauzé-sur-Le-Mignon).

Une venelle du marais où les murs matérialisent bien la limite des propriétés.

Au coeur des villages, dans les jardins maraîchers proches, la parcelle privée est traditionnellement close par de hauts murs. Ils matérialisent la limite de la propriété, protègent la vie privée, encadrent les cours intérieures, mais aussi les récoltes. Les clôtures assurent la continuité du front bâti des maisons, poursuivent l'alignement entre les maisons disjointes.

■ Pour la majorité des villages du marais, le linéaire des murs est souvent plus important que le linéaire des façades bâties. Car le mur étoffe le bâti, le prolonge, consacre la dominante minérale des bourgs de pierre et ferme l'espace public.

■ Dans l'architecture rurale traditionnelle du marais mouillé, le mur est composé de moellons de pierre calcaire disposés en assise régulière; il est épais d'une quarantaine de centimètres et sa hauteur varie de 2,00 m à 3,00 m. Il est parfois couronné d'un chaperon de pierre de taille dégrossie ou d'un rang de tuiles "tige de botte".

■ Les entrées des propriétés et des maisons bourgeoises du siècle dernier, font souvent l'objet d'un traitement particulier : des piliers de pierre de taille couronnée d'un jeu de moulures encadrent ces ouvertures.

L'entrée charretière de la maison est toujours bien traitée car elle est un signe de richesse et marque l'importance de la propriété.

Modeste porte d'entrée de potager dans une venelle.

Portail d'entrée de maison bourgeoise.

CLÔTURES

Le mur traditionnel est en moellons de pierres disposés en assises régulières, même avec des petites pierres inégales, et souvent couronnés par un chaperon de pierres de taille. Généralement épais, mais non saillant, il est parfois structuré par des pierres disposées en délit : "les chandelles".

Les murs anciens

Les murs anciens existants doivent être conservés et restaurés. S'ils sont mal jointoyés, ou découverts sur leur sommet, ils risquent de prendre l'humidité, ce qui désagrège le "tout-venant" et conduit à sa ruine.
Si vous possédez des murs anciens, restituez leurs chaperons et rejointoyez rapidement à la chaux naturelle (voir fiche "façades").

Le chaperon

Le chaperon (partie supérieure) est généralement composé de simples pierres de taille laissées apparentes. Ces pierres débordent à peine sur le nu extérieur du mur, ou restent au même niveau.

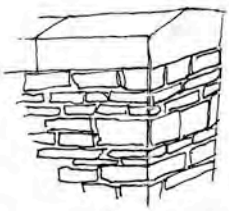

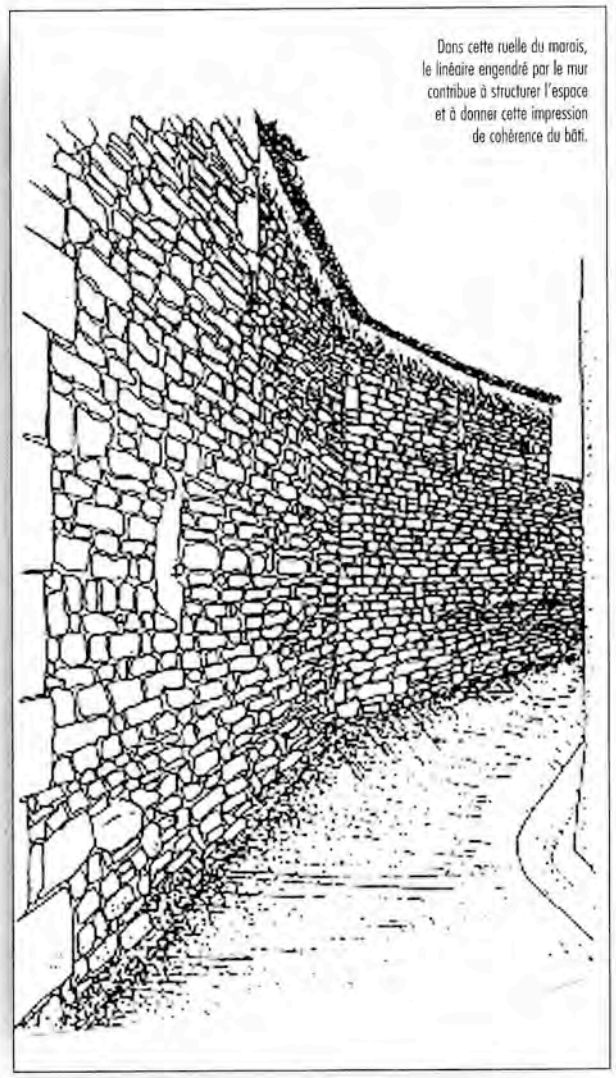

Dans cette ruelle du marais, le linéaire engendré par le mur contribue à structurer l'espace et à donner cette impression de cohérence du bâti.

Dans la plupart des cas, le mur de moellons est laissé apparent ou jointoyé "à pierres vues".

Le mur bahut supportant un grillage ne fait pas partie de l'architecture traditionnelle et est plutôt utilisé pour les clôtures de maisons bourgeoises.

Les entrées

Les entrées sont encadrées de piliers massifs avec des couronnements simples et bien dessinés. On évitera les dessins compliqués de moulures qui sont offerts par l'emploi du béton moulé. Le mur est généralement composé du même matériau que la maison principale.

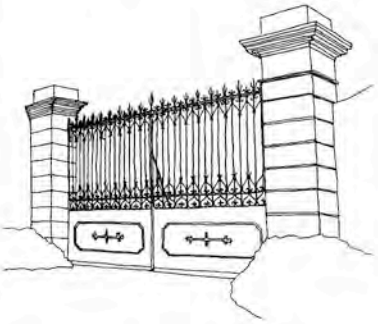

Le chaperon assure la stabilité du mur et protège des infiltrations d'eau. Aucun élément (grillage, grille) ne doit passer sur le chaperon dans le cas de mur bas. Les types de chaperons sont variés (pierres carrées ou arrondies, tuiles, mortier...). Ils permettent d'assurer la stabilité du mur en l'absence de chandelle.

CONSTRUIRE UN MUR À L'ANCIENNE

Si vous construisez un mur neuf en pierre calcaire, évitez d'utiliser des pierres trop régulières qui donnent un aspect uniforme et "froid". Evitez les joints, épais, creux, en ciment et tous les dessins dits "rustiques". Le mortier de joint doit être aussi fin que possible et le mur doit prendre l'aspect d'un ouvrage en "pierre-sèche".

- Observez et copiez les murs anciens alentour.
- Evitez les murs bahuts couronnés de grilles ou grillages.
- Evitez les barrières en plastique, les clôtures en béton, les piquets en fer.
- En l'absence de murs, doublez le grillage d'une haie.

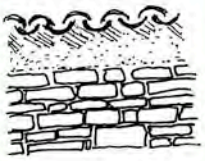

mur parpaing

CONSTRUIRE UN MUR "MODERNE"

Si vous ne pouvez pas construire un mur en pierre, à l'ancienne, construisez un mur épais et enduit, surmonté d'un simple rang de tuiles ou d'un chaperon de pierres.

OU PLANTER UNE HAIE VIVE

Une haie vive (à base d'essences locales) et variée remplace parfois avantageusement un mur de clôture. Vous pouvez doubler votre haie d'un grillage, côté jardin. Evitez l'emploi de résineux et évitez les tailles trop strictes.

On rencontre différents types de sols, que ce soit à l'intérieur de la maison ou à l'extérieur dans les cours, ou sur le seuil des maisons.

La cale d'un petit port a conservé tout son charme malgré le temps.

Le moellon posé sur chant ou à plat est un des types de sols les plus répandus car il était le moins onéreux. Ici le sol du port d'Arçais avec ses pavés posés traditionnellement.

Les sols anciens en pierre naturelle se patinent avec le temps. Les pavés sur chant dominent dans le marais car ils s'adaptent bien aux sols instables et sont faciles à réparer. A l'extérieur, le sol assure la transition entre l'espace privé et l'espace public. Il convient parfaitement aux ouvrages publics du marais : cales de port, sols de lavoirs.

■ A l'origine, le sol de la maison paysanne était en terre battue, ou en pavés sur chant, parfois complété par des dallages partiels en dalle calcaire ou en carreau de terre cuite, que l'on réservait plutôt à la pièce principale. Mais, petit à petit, pour des raisons de confort, la dalle va s'étendre à l'ensemble du rez-de-chaussée de la maison.

■ On trouve plusieurs types de revêtements dans les maisons du marais qui apportent un témoignage sur l'ancienneté de la maison.

Ici, le sol d'un lavoir restauré donne une ambiance chaleureuse par des dessins au tracé peu régulier.

Sol stabilisé autour du port du Vanneau. Par sa couleur et sa texture, ce sol est très bien adapté au marais.

Sol de béton lavé (La Garette).

SOLS

Le choix du sol dépend de l'esprit du lieu. Il importe de bien connaître sa fonction pour rénover ou créer un sol aux abords ou dans les maisons du marais

Le dallage pierres régulières

C'est un matériau unique, de grande qualité et de grande valeur.

- aucun entretien particulier n'est nécessaire, sinon le lavage à grande eau avec un détergent.
- la réparation des joints peut être réalisée avec de la chaux naturelle pure.
- si le sol est vraiment en mauvais état, vous pouvez le déposer complètement et le reposer ensuite après nivellement et amélioration du sol. Si la dalle est de taille irrégulière, il faudra noter l'emplacement précis de chaque unité préalablement à la dépose.

Le pavé

En 15 x 15, ou 20 x 20 en calcaire, le pavé était le matériau le plus couramment utilisé pour les espaces publics dans la mesure où il peut épouser les dénivelés du sol.

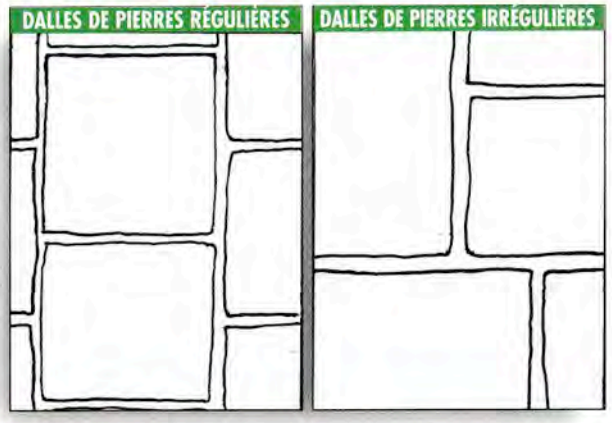

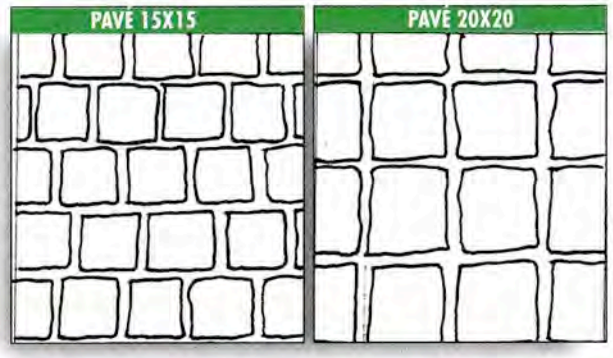

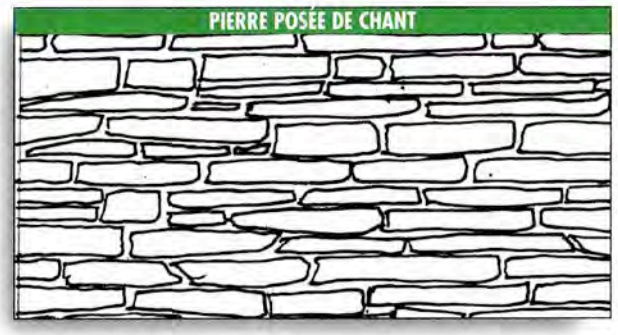

La pierre posée de chant

La petite pierre de moellon de calcaire posée de chant à joints serrés, formait la majorité des sols des bourgs et villages du marais, (caniveaux, cales de ports, venelles, rues). Résistants à l'usure, anti-dérapants, ces matériaux sont encore aujourd'hui les mieux adaptés à la restauration des espaces extérieurs, voies publiques, porches d'immeubles, allées de jardin, cours et courettes.

Le dallage pierres naturelles irrégulières

Il convient bien pour les parties à vivre (terrasses de jardins). Eviter les dessins et la pose complexe en opus incertum.

En remplacement, on peut utiliser des matériaux reconstitués à base de béton s'ils offrent un aspect similaire (béton-calcaire). Ils connaissent cependant une usure plus rapide.

Le sol stabilisé

Composé de plusieurs couches d'agrégat calcaire que l'on tasse, ce type de sol meuble doit être réservé aux parties piétonnes car il résiste mal au passage des voitures (attention à la poussière).

Le béton calcaire

C'est un béton comprenant de l'agrégat calcaire, dont la surface est désactivée par un produit spécial ; cette méthode permet de faire ressortir l'agrégat, choisi à partir de calcaire.

Par sa couleur et son aspect lumineux, il convient bien aux espaces publics des bourgs anciens.

CONSEILS

Il faut, lorsque cela est possible, conserver et rénover les sols anciens car :

- les matériaux nobles se patinent avec le temps. Aucun matériau de remplacement ne saurait égaler leur texture et leur brillance.
- bien qu'à priori moins confortables que les matériaux modernes, ils sont un investissement à long terme.
- leur aspect "moins fini" supporte en effet mieux l'usure du temps et s'accorde à l'ambiance du marais.
- les parties extérieures de la maison ne doivent pas présenter un aspect trop travaillé. Eviter les allées engazonnées, les dallages sur de grandes surfaces et surtout, éviter l'utilisation de grès cérame à l'extérieur car son aspect lisse, sa régularité ne conviennent pas aux maisons rurales.

Construire, c'est regarder autour de soi. C'est observer son environnement et se positionner pour conserver intacte l'identité des ensembles bâtis .

Magné

Bessines

Pour réaliser une construction s'insérant bien dans le paysage du Marais mouillé, il faut tout d'abord se libérer d'un certain nombre d'habitudes et de modes banalisées par les plans type ou "préfabriqués".

■ **Choisir le terrain :** la situation et la forme de la parcelle sont déterminantes ; ne cédez pas à la facilité de la parcelle "carrée", banalisée. Un terrain aux formes complexes est parfois l'occasion d'une organisation originale de la construction.

■ **Observer son environnement :** (comment se dispose la maison traditionnelle ? - Où est le jardin ? - Quel est le caractère des façades, des toits ?) cela permet de se positionner plus harmonieusement dans le paysage et, par là même, de respecter ou d'interpréter l'identité des ensembles bâtis dans lesquels on s'insère.

■ **Chercher à saisir les éléments du lieu d'implantation :** la forme du terrain, le relief, les clôtures, l'usage des matériaux locaux, associés aux matériaux modernes.

Le port de Bessines

La Garette - Façade côté jardin

La Garette - Façade côté rue

CONSTRUCTIONS NEUVES

Cette fiche sur les constructions neuves n'a d'autre but que de montrer qu'il faut rechercher à construire dans l'esprit des maisons du marais afin de respecter et d'utiliser le plus souvent possible cette logique de cohérence.

Lotir

Les extensions urbaines programmées (de type lotissement) respectent rarement la trame viaire et le parcellaire originels. Elles sont, de ce fait, consommatrices d'espaces. Il est nécessaire d'inscrire le plan des lotissements dans un réseau viaire cohérent en respectant les modes traditionnels d'implantation du bâti, les formes des parcelles et en créant des "accroches" aux bourgs anciens.

A l'heure actuelle, l'utilisation de modèles de construction, banalisés et répétitifs, nuit à la spécificité des paysages ruraux. Dès lors, il apparaît important que la construction soit replacée dans son environnement et le prenne en compte.

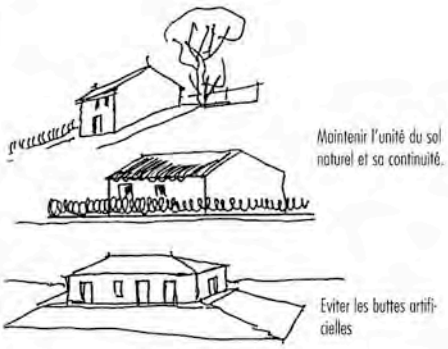

ATTENTION

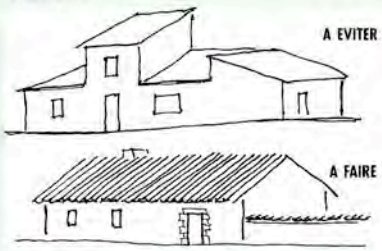

Les volumes seront sans excès de découpes, les constructions isolées de la zone urbaine sans étages partiels.

- Observez les maisons voisines et les dispositions de l'habitat traditionnel. Il offre beaucoup plus d'originalité et de possibilités qu'on ne le croit habituellement.

- Songez aussi que la disposition du bâti peut vous permettre de gagner de la place pour votre cour intérieure ou votre jardin.

- Un petit jardin devant (3 à 5 mètres), si le recul est autorisé permet un grand jardin derrière.

- Il faut s'inspirer des dominantes locales, notamment l'orientation des constructions, et des faîtages de toiture.

- Portez l'effort sur le développement des plantations traditionnelles, des haies.

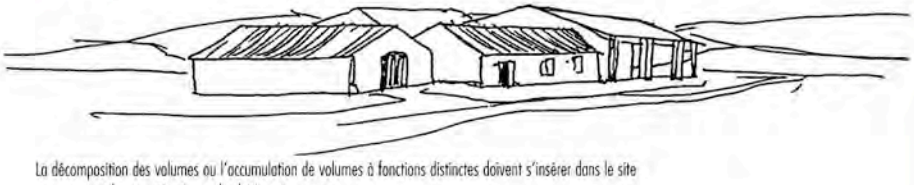

La décomposition des volumes ou l'accumulation de volumes à fonctions distinctes doivent s'insérer dans le site en respectant les caractéristiques des bâtiments anciens.

- Evitez de créer une maison d'habitation démonstrative, qui "sort du rang".

- Evitez les constructions sur butte (avec garage en sous-sol) qui effacent la planimétrie du site et s'imposent au regard du voisin. Il faut rompre avec la disposition trop fréquente de la construction en milieu de parcelle.

- Evitez l'usage de matériaux ou de couleurs "détonnants", la modernité et l'originalité relèvent plus de la manière d'interpréter les modes constructifs (l'enduit, le bardage de bois, les fenêtres et portes) que d'apports qui violentent le paysage et distinguent une seule maison des autres.

CONSEILS

- La construction en alignement des façades et des murs est traditionnelle dans le marais et il convient de la respecter. C'est le charme et la personnalité des villages du marais et de ses constructions.
Cependant, aux abords des villages et dans certaines parties d'espaces construits, les constructions se sont faites en retrait. Dans ce cas, on pourra construire en continuité de cette logique en veillant cependant à ne pas verser dans un urbanisme de "banlieue de ville" qui éloigne maisons et voisins, peut être consommateur d'espace et isole quelquefois au détriment de la sécurité.
- Dans le cas de constructions en continuité des façades et des murs, tels qu'on les rencontre dans le marais, l'avantage est dans la majorité des cas de pouvoir libérer un espace jardin, plus grand, plus cohérent, plus intime et d'assurer cette sécurité des lieux. En préservant cette continuité, on assure aussi une meilleure insertion sociale aux quartiers existants car le linéaire des murs et des façades joue un rôle essentiel pour le maintien et l'unité bâtie des bourgs.
S'il n'existe pas de plans types de maisons ou de constructions qui soient adaptés au lieu ou à son environnement, il peut être utile de demander une composition ou une refonte d'un plan "standard" qui sera alors plus approprié afin que des pièces techniques soient orientées sur la rue et que les espaces à vivre profitent du jardin, de la cour et donc de la lumière.
- De nombreux plans existants, s'ils sont adaptés ou personnalisés ils peuvent parfaitement apporter confort, art de vivre, s'insérer dans le bâti du marais et respecter son esprit....

LEXIQUE

Agregat : assemblage tassé relativement stable des particules du sol.

Aire : lieu où l'on bat le grain, l'aire d'une grange.

Bahut : mur bas portant une grille.

Bief : espace compris entre deux écluses.

Bourrine vendéenne : maison traditionnelle du marais. Basse, elle est abritée du vent.

Boutisse : les pierres en boutisse sont posées en alternance avec les pierre en panneresse.

Chanfreiné : surface oblique obtenue lorsque l'on abat l'arrête d'une pierre, d'une pièce de bois.

Conche : fossé d'assez grande largeur (2,00 à 6,00 m) destiné à distribuer le marais et canaliser l'eau. C'est le maillage principal après le fleuve ou les canaux.

Faîtage : partie supérieure d'une toiture ou d'une charpente, sur laquelle s'appuient les chevrons.

Fenil : lieu où l'on entasse les foins.

Fermeture par noix et gueule de loup : fermeture tridimensionnelle des fenêtres à la française suivant un dispositif très élaboré.

Fioritures : ornements, agréments accessoires.

Génoise : double ou triple rangée de tuiles romanes soutenant le rebord du toit.

Granulat : ensemble des constituants inertes (sable, graviers, cailloux) des mortiers et bétons.

Halage : chemin de halage, chemin emprunté par les personnes, les animaux, les machines, qui halent un bateau le long d'un canal.

Harpage : superposition de pierres de différentes tailles, posées en alternance en tête ou à l'angle d'un mur.

Jambage : assise en pierre de taille ou en maçonnerie servant de support à une construction ; montant vertical d'une baie de porte ou de croisée.

Liant : matière ajoutée à une autre pour en agglomérer les parties composantes.

Linteau : pièce de bois ou de métal, posée au dessus de l'ouverture d'une baie.

Modénature : proportions et galbes des moulures d'une corniche.

Moellon : pierre courante pour construire des murs. Dans le marais, il est calcaire et donne cette couleur blonde aux constructions.

Opus incertum : ouvrage irrégulier. Empilage de moellons bruts sur mortier.

Panneresse : élément de construction (pierre ou brique) dont la plus grande dimension est vue en façade.

Parcellaire : fait par parcelles de terres, se dit généralement du cadastre.

Style haussmannien : style du XIXème siècle initié par le Préfet Haussmann et qui se développa dans toute la France, notamment sur l'architecture des édifices publics (mairies, écoles, etc...) et des petits immeubles de rapport.

Trame viaire : trame de distribution de parcellaire formé par les chemins et les rues.

Vantail : partie mobile d'une porte, châssis mobile des fenêtres ou des volets.

Venelle : petite rue peu large dans un bourg ou un hameau.

Publication du Syndicat de Pays du Marais poitevin des Deux-Sèvres 1999, avec le soutien financier de l'Union européenne et de la DIREN Poitou-Charentes.
Mairie de Frontenay-Rohan-Rohan 79270 - 05 49 04 65 94
Directrice de la publication : Ségolène Royal, Présidente du Syndicat de Pays
Étude architecturale et paysagère : Bernard Wagon, Paul Le Cacheux architectes conseils
Conception, réalisation, production : Diagraphe La Rochelle
Photographies : Vincent Brossy, Jean-Marie Chauvet d'Arcizas, Bernard Wagon / GHECO, Bénédicte Monnerie
Textes et illustrations : Bernard Wagon, Jean-Marie Chauvet d'Arcizas, Paul Le Cacheux
ISBN : 2-9513311-0-X

RAPPEL DES PROCÉDURES ET RÈGLEMENTS D'URBANISME

Le permis de construire

C'est la clef de voûte de l'urbanisme en France. Il s'impose à toute personne disposant d'un terrain, d'une promesse de vente et désirant faire construire ou apporter des modifications à un bâti existant.

Dans quels cas solliciter un permis ?

Tous les travaux créateurs de surfaces nouvelles ou tous changements de destination sont soumis au permis de construire.

Certains travaux sont seulement soumis au régime de déclaration (déclaration de travaux exemptés du permis de construire). Ce sont :

- toutes les modifications d'aspect ne créant pas de surfaces nouvelles (peintures de menuiseries, réfection de couverture, création de baies nouvelles, etc...)
- les ravalements de façades,
- les piscines, bassins à ciel ouvert,
- les châssis et serres de moins de 4 mètres de haut et 2000 m² de surface couverte,
- les constructions sur terrain bâti n'excédant pas 20 m² de surface.

Qui délivre le permis ?

Lorsqu'une commune est dotée d'un Plan d'Occupation des Sols (P.O.S. voir ci-contre), le Maire délivre le permis après avis des administrations compétentes.
Dans la majorité des cas, les communes ne disposent pas de services propres pour assurer l'instruction des demandes d'autorisations de travaux ; celle-ci est alors confiée à la Direction Départementale de l'Equipement, mise à la disposition des communes.

En l'absence de P.O.S., le maire délivre le permis, au nom de l'Etat, après instruction par la Direction Départementale de l'Equipement.

Le dossier de permis :

Vous devez fournir un dossier comprenant un plan du terrain (extrait du cadastre), un plan masse des constructions et le plan des façades.

Doivent s'y ajouter des vues en coupes permettant d'apprécier l'implantation de la construction par rapport au terrain naturel, des photos (2 au moins, une de près, une de loin) pour apprécier l'insertion dans le paysage du bâti, ainsi que le plan des arbres à abattre, à conserver et à planter.

Les délais :

Le délai habituel est de deux mois. Il est porté à 4 mois si la construction projetée est située à proximité d'un Monument Historique (voir Périmètre des Monuments Historiques).

Le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols)

C'est le principal document d'urbanisme des communes, élaboré à leur initiative. Il permet de planifier les extensions urbaines, de protéger les sites, les espaces agricoles.

Le P.O.S. divise le territoire en zones (constructibles zones U, UA, UB, agricoles zones NC ou naturelles zones ND) pour chacune desquelles est rédigé un règlement dont vous devrez tenir compte. Les principaux articles relatifs à l'architecture sont :
- articles 6 et 7 : implantation des constructions
- article 10 : hauteur du bâti
- article 11 : aspect architectural.

Périmètre des Monuments Historiques :

C'est une servitude de protection des Monuments Historiques. Dans un périmètre de 500 mètres autour d'un monument classé ou inscrit, le permis de construire est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Site classé :

Ils sont délimités au titre de la loi du 2 mai 1930, pour les sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général. La législation précise que les monuments naturels ou sites classés ne peuvent être modifiés dans leur état ou leur aspect, sauf autorisation spéciale de l'Etat.

Ce document vous permet de réussir facilement les démarches pour restaurer ou modifier votre maison.

La préparation des dossiers de permis de construire et de demandes d'autorisation de travaux.

Outre les obligations réglementaires énoncées pour la représentation des projets au permis de construire et leurs notices explicatives, il importe de fournir le maximum de renseignements sur les interventions projetées, notamment sur les matériaux utilisés, leur dimension, l'origine, la couleur, le détail et, dans certains cas, sur leur mise en oeuvre. Le devis d'entreprise, lorsqu'il existe, peut fournir tous ces renseignements.

Un dossier comprenant le maximum d'informations et de croquis présente l'avantage de permettre aux artisans et aux entreprises de réaliser les travaux conformément aux prescriptions, sans ambiguïté ; il évite, de ce fait, tout risque de refus de conformité ou d'injonction à modifier la réalisation en fin de chantier.

Par exemple, pour la création d'une baie nouvelle, le dessin coté de la baie peut être accompagné du détail de la coupe de pierre, des appuis et linteaux, du détail de la menuiserie, voire la comparaison avec une baie et menuiserie existante afin de mieux apprécier l'insertion du projet et garantir la bonne réalisation. Ces documents seront aussi utiles à l'entreprise ultérieurement.

CONTACT :
Adressez-vous à la mairie du lieu de votre résidence

COULEURS

AVERTISSEMENT : ce nuancier, destiné à donner une perception générale des teintes, ne peut être assimilé à une reproduction certifiée RAL. Pour des comparaisons exactes avec des applications de peintures, veuillez vous reporter aux cartes du registre original RAL.

OUVERTURES

Ral 9001 — Ral 9002
Ral 9010 — Ral 1013
Ral 1015

VOLETS

Ral 9001 — Ral 9002
Ral 9010 — Ral 1013
Ral 1015 — Ral 7044
Ral 7038 — Ral 7035
Ral 6011 — Ral 6021
Ral 7032 — Ral 7044
Ral 5014 — Ral 5024
Ral 7001 — Ral 6034

PORTES-PORTAILS

Ral 3004 — Ral 3005
Ral 3011 — Ral 6000
Ral 6005 — Ral 6012
Ral 6020 — Ral 6028
Ral 5000 — Ral 5001
Ral 5003 — Ral 5007
Ral 5009 — Ral 5019

La couleur des paysages bâtis des bourgs et des villages résulte des teintes dominantes données par les façades et toitures : ces teintes sont "douces", voire naturelles, issues du bois, de la terre et de la pierre. Les matériaux employés confèrent à ces ensembles une belle unité de coloration, finement nuancée par quelques façades aux tonalités différentes et aux menuiseries peintes.

LA FAÇADE EN PIERRE

Les tonalités de base sont données par la pierre omniprésente dans les villages (murs moellonés des granges et entourages de baies des maisons). Bien souvent, les enduits et les jointoiements prennent, par oxydation dans le temps, la couleur de la pierre patinée. C'est à partir de ces camaïeux de gris-jaunes, de gris-ocrés et de blancs cassés (coquilles d'œuf) que doivent se mettre en accord les autres couleurs.

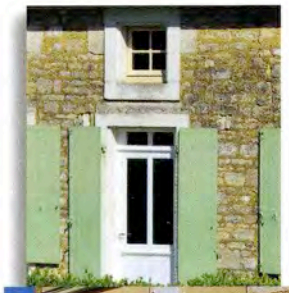

LA FAÇADE NEUVE TON PIERRE JAUNE

Les tonalités d'enduits peuvent varier du "ton pierre" aux tons donnés par le mélange de sables naturels (sables jaunes, sables bruns, etc) à la chaux aérienne. L'usage de matériaux naturels peut être une meilleure garantie d'insertion.

LA FAÇADE AVEC VIEUX LAIT DE CHAUX

Le badigeonnage des maçonneries par un lait de chaux est une tradition. La chaux assainit les maçonneries, améliore l'étanchéité en colmatant pour un temps les micro-fissures. Le blanc du lait de chaux apporte une note de gaieté au marais, sans dénaturer les maçonneries couvertes de cette pellicule protectrice et "transparente".Certains jus de lait de chaux sont colorés (verts pistache, ocres, rouges, etc…). Dans tous les cas, on n'applique pas de peintures sur les pierres.

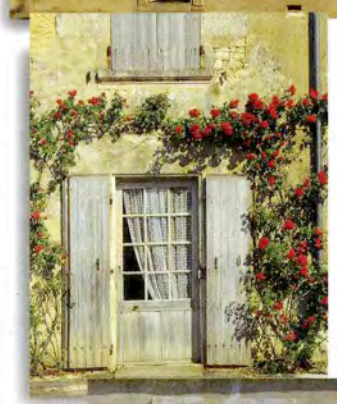

LA MENUISERIE

Les variations de couleurs les plus adaptées à l'animation de l'architecture portent sur les menuiseries, notamment des volets et des portes. Outre les blancs, blancs cassés et les gris traditionnels, on trouve des verts véronèse, des bleus pastel, des vieux-roses, etc…, qui, sans violence, participent à la douceur colorée du paysage.

LA FAÇADE GRISE

On trouve parfois des enduits colorés assez vifs ou soutenus, notamment des gris teintés verts ou bleus, ou rouges, bien souvent par des produits agricoles.

TOITURES

Les couvertures sont traditionnellement réalisées en terre-cuite naturelle. L'unité paysagère supporte moins en toiture les variations qu'en façade. Il importe de maintenir les tonalités de rose vieilli des tuiles du terroir, et d'éviter les tuiles rouge vif, ou ocre jaune.

Comprendre pour préserver l'harmonie et l'équilibre du Marais poitevin

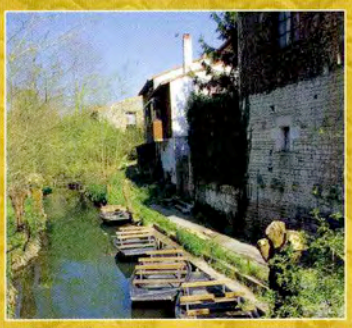

L'architecture du Marais poitevin a su au cours des siècles s'intégrer sans ostentation dans un paysage façonné par les hommes, en équilibre entre terre et eau.

On retrouve de nombreux éléments quotidiens dans la maison maraîchine traditionnelle puisqu'elle a été construite avec des matériaux simples et régionaux : terre cuite, bardages de bois...
La maison bourgeoise diffère de la maison villageoise par ses formes et ses volumes, mais le calme et la douceur qu'elles dégagent les aident à se fondre l'une et l'autre discrètement dans le paysage.

Le souhait de ce cahier est de donner à ses lecteurs et utilisateurs les clés qui leur permettront de discerner et de comprendre les détails architecturaux caractéristiques propres à cette région.
Il leur sera alors possible de participer à l'amélioration de la qualité des paysages, à la sauvegarde de leurs images de marque et ainsi au développement du pays.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Pays du Marais Poitevin des Deux-Sèvres

Cahier édité par le Syndicat de Pays du Marais poitevin des Deux-Sèvres

ISBN : 2-9513311-0-X